

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 24 octobre 2018 - 15 Safar - N° 2046 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-NATIONS UNIES

Célébration aujourd'hui à Alger de la Journée Nations Unies

P. 24

ALGÉRIE-SOUDAN

Décès de l'ancien président soudanais Abdulrahman Siwar Al-Dahab: Bensalah signe le registre de condoléances

P. 24

ALGÉRIE-MAURITANIE

Route vers la Mauritanie : des Algériens défient la nature pour consolider les liens économiques bilatéraux

P. 6

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

LE PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL ATTRIBUÉ À 12 LAURÉATS

«Vivre ensemble en paix»



Le prix du Président de la République du journaliste professionnel a été attribué, dans sa quatrième édition, lundi soir à Alger à 12 lauréats, exerçant dans différentes catégories de médias, sélectionnés parmi 286 dossiers recueillis. Placé cette année sous le thème «Vivre ensemble en paix», le prix institué le 3 mai 2015 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la Journée internationale de la presse, a été remis aux candidats retenus, en présence notamment du ministre de la Communication, Djamel Kaouane, de l'ancien ministre des Affaires étrangères et diplomate Lakhdar Brahimi, de membres du gouvernement, de hauts responsables de l'Etat, de directeurs de presse ainsi que de nombreux journalistes.

P. 3

● **M.Kaouane : «L'Etat œuvre continuellement pour garantir un climat de pluralité médiatique»**

● **CLUB DE LA PRESSE DES RESSOURCES EN EAU: Nouvel espace pour renforcer le travail des journalistes**

PARLEMENT

Séance plénière aujourd'hui pour élire un nouveau président de l'APN

P. 4

EDUCATION NATIONALE:

Mise en place d'un dispositif de remédiation aux difficultés d'apprentissage des élèves

P. 4

TOURISME

2.100 nouveaux projets touristiques et hôteliers inscrits depuis 2008

P. 7

SANTÉ

INTOLÉRANCES Faut-il vous méfier du gluten ?

P.p 12-13

FOOTBALL

CAN-2019 (QUALIFICATIONS - 5^e JOURNÉE/ GR. D):

Togo-Algérie le 18 novembre à 16h00 au stade municipal de Lomé

Le match Togo - Algérie comptant pour la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 (groupe D) aura lieu le dimanche 18 novembre à 16h00 (algériennes) au stade municipal de Lomé, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF).

P. 21

SONATRACH Une centrale photo-voltaïque de 10 MW bientôt mise en service dans la wilaya de Ouargla

P. 7

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Interpellations et saisies de substances prohibées dans plusieurs régions du pays

P. 8

DEMAIN À L'ÉCOLE D'APPLICATION DE SOUMAÂ Sortie de promotion de lieutenants et agents de police

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), organise demain jeudi 25 octobre à partir de 9h, à l'École d'application

de la Sûreté nationale de Soumâa (Blida), la cérémonie de sortie d'une promotion de lieutenants et agents de police.



SÛRETÉ NATIONALE

Le colonel Lahbiri reçoit l'ambassadeur de la République de Croatie



Le Directeur général de la Sûreté nationale, le colonel Mustapha Lahbiri, a reçu hier, au siège de la DGSN à Alger, son excellence l'ambassadeur de la République de Croatie en Algérie M. Marin Andrijevic. Les deux parties ont évoqué, lors de cette rencontre, les moyens de renforcer la coopération policière entre les deux pays. A cet effet, il a été mis l'accent, sur la nécessité d'échanger les expériences dans le domaine de la formation policière spécialisée pour renforcer les capacités opérationnelles des agents de la police afin de leur permettre de lutter efficacement contre les différentes formes de crimes y compris la criminalité transfrontalière et les nouvelles formes de criminalité. Dans le même sillage, l'ambassadeur de la République de Croatie en Algérie, a salué les avancées enregistrées par la police algérienne et le professionnalisme dont elle jouit sur le plan régional et international.

CENTRE CULTUREL MUSTAPHA-KATEB Exposition d'Abderrahmane Bekhti

Le Centre culturel Mustapha-Kateb (5, Rue Didouche-Mourad, Alger), abrite jusqu'au 25 octobre, une exposition d'arts plastiques de l'artiste peintre plasticien Abderrahmane Bekhti.



SEAAL

Suspension de l'AEP à Aïn Benian

Dans le cadre de la préservation de la bonne qualité de l'eau distribuée, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), procédera aujourd'hui, de 09h à 15h, au nettoyage d'un ouvrage principal de distribution. Ces travaux, localisés au niveau de la commune d'Aïn Benian, engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui touchera les localités suivantes de la commune d'Aïn Benian à savoir : (Djenane Nouar Louz, Cité 1000 logements, Lot Clos de la Grotte, Lot B Djenane Mabrouk, Cité 11 Décembre, Logements de Fonction Sonelgaz, Plateau Aïn Benian, Cité 150 logements Grand Rocher, Cité 194 logements, Lotissement Hanouzane, Lotissement Carl, Cité AADL DAS Chabane et Lotissement Chabane). SEAAL précise à ses clients que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement dès la fin des travaux. Un dispositif de citernaire sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitalier). SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.



FACULTÉ DE DROIT BLIDA 2 Conférence sur «Le rôle des médias durant la Guerre de libération»



Sous le patronage du ministère des moudjahidine et dans le cadre du 183e numéro de l'émission «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du

moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, à la Faculté de droit Blida 2, une rencontre sur «Le rôle des médias durant la guerre de libération».

Météo



	Max	Min
Alger	23°	11°
Oran	22°	12°
Annaba	22°	16°
Béjaïa	23°	13°
Tamanrasset	30°	16°

CE MATIN AU CRASC Présentation des résultats du projet de recherche sur les personnes âgées

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran (Crasc), organise ce matin à partir de 9h, une rencontre consacrée à la restitution des résultats suivis d'une débat sur le projet de recherche sur «Les personnes âgées en Algérie : quel devenir ?».



DEMAIN À BÉJAÏA Commémoration du 40e jour du décès de Djamel Allam

Al'occasion du 40e jour du décès du grand artiste, le comité Djamel Allam, organise demain jeudi 25 octobre, une série d'activité à la mémoire du défunt. Au programme : recueillement au cimetière de Sidi M'hamed Amokarne (9h), projection du court métrage «Ban public» de Djamel Allam en présence du producteur Youcef Gouem et Saïd Mehdaoui, directeur artistique du film (10h), table ronde autour de la vie et de l'œuvre de l'artiste (14h).

Horaire des prières

Mercredi 14 Safar 1440

Fajr	05:30
Dohr	12:33
Asr	15:35
Maghreb	18:05
Isha	19:25



DEMAIN À L'INESG

Conférence sur «Le bilan des mutations en cours dans les pays arabes de 2011 à nos jours»

Dans le cadre du cycle de rencontres «Confluences internationales», l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise, demain jeudi 25 octobre à partir de 14h, une conférence sur le thème : «Quel est le bilan des mutations en cours dans les pays arabes de 2011 à nos jours ?». La rencontre sera animée par M. Stéphane Lacroix, professeur associé à Sciences Po, chercheur au Centre d'études et de recherche internationales (CERI) de Sciences Po et chercheur associé au Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales (CDEJ) du Caire.



VILLA ABDELTIF

Exposition vidéo-photographique de l'artiste Roser Caminal

La villa Abdeltif (El-Hamma, Alger), abrite jusqu'au 27 octobre, une exposition vidéo-photographique de l'artiste Roser Caminal, intitulée «Architecture des ensembles».



CE MATIN À L'APW DE TO

Rencontre régionale CNAS-médecins prescripteurs

Dans le cadre des rencontres régionales CNAS-Médecins prescripteurs, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), en collaboration avec la Société algérienne de médecine générale (SAMG), l'Académie algérienne d'allergologie (AAA), la Société algérienne de médecine interne (SAM) et le Conseil de l'ordre des médecins, organise ce matin à partir de 08h30 au siège de l'APW de Tizi Ouzou, la première rencontre régionale CNAS-Médecins prescripteurs sous le thème : «Agissons en parfaite synergie pour un partenariat durable».

DEMAIN AU CENTRE FAMILIAL DE BEN AKOUN

Table thématique «Poumon du travailleur du tabac»

Le groupe Allergies professionnelle de l'Académie algérienne d'allergologie en collaboration avec l'Institut national de la prévention des risques professionnels, organisent demain jeudi à partir de 10h, au Centre familial CNAS de Ben Akoun (Alger), la 1ère table thématique sous le thème : «Poumon du travailleur du tabac (PTT) : réalités et perspectives».

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PRESSE

Le Prix du président de la République du journaliste professionnel attribué à 12 lauréats

Le prix du Président de la République du journaliste professionnel a été attribué, dans sa quatrième édition, lundi soir à Alger à 12 lauréats, exerçant dans différentes catégories de médias, sélectionnés parmi 286 dossiers recueillis.

Placé cette année sous le thème «Vivre ensemble en paix», le prix institué le 3 mai 2015 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la Journée internationale de la presse, a été remis aux candidats retenus, en présence notamment du ministre de la Communication, Djamel Kaouane, de l'ancien ministre des Affaires étrangères et diplomate Lakhdar Brahimi, de membres du gouvernement, de hauts responsables de l'Etat, de directeurs de presse ainsi que de nombreux journalistes. Le premier prix de la catégorie télévisuelle a été attribué à la journaliste de l'Entreprise publique de télévision (EPTV), Naima Manhour pour son documentaire «La cohabitation continue», alors que le deuxième prix est revenu à Kahina Acherrchour de la même entreprise pour son documentaire intitulé «Thaghmats (la fraternité)», tandis que le troisième prix a échu à Souhila Hrayria de la même chaîne également pour son documentaire «les passerelles de la paix».

Le premier prix de la catégorie presse écrite a été, quant à lui, attribué à la journaliste Nour El Houda Taibi du journal arabophone *Ennasr* pour son papier sur les «enfants des réfugiés syriens», le second à Cherif Abdédaiim du journal *La Nouvelle République* pour son article intitulé «Facebook et le vivre ensemble», alors que le troisième prix est revenu à Lydia Ait Akli et Aziza Mahid pour leur article «l'université et le service national, exemple du vivre ensemble».

Concernant les travaux de la catégorie radiophonique, le premier récompensé est celui de Nawel Arar de la chaîne 1 pour son reportage sur «l'habitat et le vivre ensemble», alors que le deuxième prix est revenu à Kamel Mhidi de la Radio El Bahdja pour son travail sur «le sport, outil du



vivre ensemble», tandis que le troisième prix a été raflé par Salem Kheloui de la Radio locale de Tizi Ouzou pour son reportage intitulé «Thaghmats (fraternité)».

S'agissant du prix de la presse électronique, le deuxième prix a été attribué à Lounes Guermoul de la radio nationale pour son papier sur «le vivre ensemble: l'expérience de Tiferdoud», tandis que le premier et le troisième prix n'ont pas été attribués. Pour le prix illustration photo, il a été attribué au photographe du journal El Watan, Ilyes Hebache pour des photos illustrant un reportage de presse sur «la rupture collective du jeûne», alors que le prix du jury est revenu à Baami Mohamed de la station locale de Tamanrasset pour son reportage intitulé «réfugiés en sécurité».

Le ministère de la Communication a distingué des personnalités nationales et internationales lors de cette cérémonie.

Il s'agit du diplomate et ancien ministre des Affaires étrangères, Lakhdar Brahimi, l'écrivain Ahmed Bensada, le directeur de la revue Afrique-Asie, Madjid Naama, la journaliste sahraoui Mehtadj Salek El Bachir, l'ambassadeur sahraoui en

Algérie, Abdelkader Taleb Omar, le journaliste sud-africain, Jean Jack Corniche, l'ambassadeur de l'Afrique du Sud, Denis Topozani et celui de la Palestine, Louai Aissa.

Par ailleurs, des Médailles de mérite et de reconnaissance ont été attribuées à titre posthume à 14 personnalités du monde des médias.

Il s'agit de Rachida Hamadi de la TV algérienne, de Sid Ali Benmchiche, de Mokhtar Haider et de Mouloud Ait Kaci de l'APS, de Mohamed Abderrahmani, de Mohamed Mikati et Halim Mokdad d'*El Moudjahid*, de Yamina Zerrouk et Ali Aboud de la Radio algérienne, Abderahmane Bettache et de Yasmine Dridi du *Soir d'Algérie*, du professeur Brahim Brahimi, premier directeur de l'école supérieure de journalisme et des sciences de l'information, Naïma Hamouda de Révolution africaine et de Saida Djabali de El Hayat El arabia.

En outre, M. Kaouane et la ministre de la Poste, des Télécommunications et des Technologies du numérique, Imane Houda Feraoun ont procédé à l'obération d'un timbre postal qui sera émis spécialement à l'occasion de la journée nationale de la presse.

**M.KAOUANE :
«L'Etat œuvre continuellement à garantir un climat de pluralité médiatique»**

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane a soutenu lundi à Alger que l'Etat œuvrait «continuellement» à garantir un climat de pluralité médiatique pour assurer un exercice professionnel du métier.

«L'Etat œuvrait continuellement pour garantir un climat de pluralité médiatique pour assurer un exercice professionnel du métier, notamment à la lumière de la révolution de l'information», a-t-il indiqué lors de la cérémonie de remise du prix du président de la République du journaliste professionnel attribué à l'occasion de la Journée nationale de la presse en présence des membres du gouvernement.

La 4ème édition du prix du président de la République du journaliste professionnel, organisée sous le thème «Vivre ensemble en paix», a été marquée par le recueil de 286 dossiers dans différentes catégories de la presse. M. Kaouane a ajouté que l'Algérie avait assuré des garanties juridiques «conséquentes» et de «grandes» facilitations à même de permettre au journaliste d'accomplir correctement son travail d'information du citoyen. M. Kaouane a rappelé que le président de la République avait indiqué dans son message adressé à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse que «le souci de l'Algérie de développer une presse nationale professionnelle et indépendante s'est manifesté aussi à travers les nombreuses réformes introduites dans la Constitution de notre pays».

Des réformes visant à consolider la liberté de presse et le droit des médias à l'accès à l'information en plaçant cette profession sous le couvert de la loi, qui protège toutes les libertés et impose le respect de tous les devoirs». Le ministre de la Communication a indiqué que les médias nationaux avaient contribué à la défense des peuples dans leur combat pour l'indépendance et leur dignité humaine, bâtant ainsi une atmosphère de paix pour un vivre ensemble dans la concorde, le pardon et la solidarité.

M. Kaouane a également indiqué que le président Bouteflika avait soutenu que «souligner les insuffisances existant à travers notre vaste pays ou les dérives enregistrées ici et là, est une contribution précieuse de nos médias au redressement de la situation et au renforcement de l'Etat de droit».

«Partant, je vous exhorte, vous journalistes, de jouer votre rôle dans ce sens et de contribuer à l'orientation de la société vers le droit chemin, en vous assurant de la protection de l'Etat et de la Loi», a ajouté le chef de l'Etat.

«Notre patrie attend de nous de la servir avec dévouement et abnégation, d'agir pour la manifestation de la vérité au service du pays et de son peuple et de veiller à la préservation de son intégrité, et à la sensibilisation à l'importance de sa sauvegarde», a encore souligné le président de la République.

M. Kaouane a relevé que le peuple algérien était à la tête des peuples qui mesurent totalement la valeur de la paix, car a-t-il indiqué, il avait payé le prix fort avec le sacrifice de ses meilleurs martyrs et moudjahidines à travers l'histoire.

Il a indiqué que le traitement des sujets relatifs à la paix permettait aux journalistes de s'insérer par anticipation dans les programmes de développement humain durable, notamment en messager de la paix, ajoutant que le courage et le libre exercice du métier sont des éléments essentiels ayant permis de faire face aux discours de la violence, de division et de la haine pour ainsi mobiliser l'opinion à la défense des valeurs de paix et de la solidarité. Il a relevé que les valeurs qui sont le dénominateur commun entre les algériens avaient besoin d'effort collectif pour les inculquer aux générations futures, puisque ces valeurs sont l'héritier naturel de ceux qui se sont sacrifiés pour ce pays.

M. Kaouane a indiqué que les professionnels des médias ont pour tâche de faire prévaloir le langage du dialogue et de la solidarité au sein de la société, ainsi que de propager l'idée selon laquelle les Algériens ont la puissance pour tisser la paix, la réconciliation et la concorde.

EDUCATION NATIONALE: Mise en place d'un dispositif de remédiation aux difficultés d'apprentissage des élèves

La Direction de l'enseignement fondamental au ministère de l'Education nationale a publié une circulaire stipulant la mise en place d'un dispositif durable de remédiation pédagogique aux difficultés d'apprentissage dont souffre nombre d'élèves en vue d'améliorer leur niveau. La circulaire 247/002 destinée aux directeurs de l'Education (DE), aux inspecteurs de l'enseignement primaire et moyen, ainsi qu'aux directeurs des CEM, appelle à «la mise en place d'un dispositif durable de remédiation, dans le cadre du projet de l'établissement pour la prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage, un dispositif en mesure de répondre aux besoins identifiés lors des différents types d'évaluation».

Selon la circulaire, «la remédiation pédagogique concerne les élèves dont l'évaluation a révélé des difficultés d'acquisition des connaissances ou de méthodes, aussi bien au cours de l'année scolaire que lors du passage aux niveaux supérieurs, notamment entre les cycles (les 1^{ère} et 2^{ème} année primaire (AP) et 1^{ère} année moyenne (AM)). Lors de ces années, dites charnières, «l'on relève une hétérogénéité des profils des élèves, impliquant pour le personnel pédagogique la remédiation aux difficultés, à travers la mise en place d'un dispositif durable, placé sous la responsabilité du directeur de l'établissement, en vue de remédier aux lacunes relevées chez les élèves, d'homogénéiser les profils d'accès aux niveaux concernés et de permettre aux élèves de poursuivre leurs apprentissages, tout en résorbant l'échec et de la déperdition scolaires». Parmi les mesures prises dans le cadre de la remédiation aux difficultés dont souffrent les élèves, figure l'élaboration d'un calendrier fixant les horaires de remédiation pédagogique en dehors des heures de cours, à savoir les jours de semaine y compris les mardis après-midi et les samedis.

Dans ce cadre, elle appelle à l'implication de toute la famille de l'éducation et leurs partenaires (enseignants, conseillers de guidance et d'orientation scolaires, représentants d'élèves et de parents d'élèves) à l'élaboration d'un plan d'action, en recourant à tous les moyens matériels et humains dont dispose l'établissement. La circulaire invite le personnel pédagogique à identifier les difficultés à travers l'analyse des résultats d'évaluation sommatif ou par l'exploitation des tableaux des pré-acquis notamment pour les classes dites charnières. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la réalisation de l'école de qualité et de l'application du principe d'équité aux enseignants, en application de la circulaire-cadre portant mise en place d'un dispositif de remédiation et de suivi pédagogique des élèves.

Mme Benghabrit avait affirmé lundi dans la wilaya d'El Oued, que la circulaire-cadre en question était la résultante d'un travail mené par des experts, durant plus de quatre (04) années et qui avait prouvé son impérieuse nécessité en vue de remédier au déficit relevé dans l'acquisition scientifique et pédagogique des élèves. Cette circulaire n'est pas obligatoire, mais le choix de son application revient au professeur, avait-il soutenu, relevant que ses services avaient relevé que plusieurs enseignants avaient effectué des séances de remédiation pédagogique, en vue d'améliorer l'acquisition scientifique des élèves, car, poursuit la ministre, ces séances ont eu lieu, d'ailleurs, en réponse aux revendications d'une grande catégorie des enseignants. Quant aux réactions vis-à-vis de cette circulaire, les syndicats estiment que celle-ci privera les professeurs du jour de repos du samedi et de la demi-journée libre du mardi. Le secrétaire général (SG) du Syndicat national autonome des professeurs d'enseignement secondaire (Snape), Mohamed Hamidat a remis en cause cette décision prise sans l'avis de son syndicat, affirmant que la circulaire en question pourrait priver aussi bien les professeurs d'enseignement primaire (PEP), que les chefs d'établissements des week-ends de repos «consacrés par la loi». De plus, a-t-il soutenu, le volume horaire en vigueur dans l'enseignement primaire ne correspond pas aux capacités intellectuelles de l'élève et pèse sur le professeur qui dispense entre 27 et 30 heures de cours hebdomadaires. Le contenu de la circulaire nuit à l'élève mais aussi au professeur, a expliqué M. Hamidat. Pour sa part, le SG du Syndicat autonome des travailleurs de l'Education et de la Formation (Satef), Boualem Amoura a fait part de son étonnement vis-à-vis de cette décision, précisant que la remédiation ne requiert pas une mobilisation exceptionnelle du professeur ni des autres éléments de la famille éducative. Dans ce contexte, M. Amoura a fait savoir que sa formation allait soulever un questionnaire à la ministre à propos de la remédiation pédagogique qui bénéficie seulement aux professeurs d'enseignement secondaire (PES), au détriment des PEP et des PEM, ajoutant que ces derniers ne perçoivent pas de primes en la matière. Par ailleurs, le chargé de l'information au Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire (Cnapest), Messaoud Boudiba a affiché son désaccord vis-à-vis de cette décision qu'il a qualifiée «d'unilatérale», précisant que la remédiation pédagogique fait partie des tâches quotidiennes de l'enseignant, et de son volume horaire. Elle ne peut, de ce fait, se dérouler librement ou être encadrée par un dispositif particulier. L'Union nationale du personnel de l'Education et de la Formation (Unpef), affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) a affirmé, quant à elle, que les fins de semaines étaient réglementées, et que tout travailleur algérien y ouvrira droit. A ce titre, l'Unpef a cité, preuve à l'appui, le décret exécutif n° 97-59 fixant l'aménagement et la répartition des horaires de travail dans les institutions et administrations publiques.

APS

PARLEMENT

Séance plénière aujourd'hui pour élire un nouveau président de l'APN

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra aujourd'hui une séance plénière qui sera consacrée à l'adoption du rapport de la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés relatif à la constatation de la vacance du poste de président de l'APN et l'élection d'un nouveau président de l'Assemblée en remplacement à Said Bouhadja qui a fait l'objet d'un retrait de confiance de la part de la majorité des députés.



effet, selon l'article 10 du règlement intérieur de l'APN.

Le Bureau de l'APN avait décidé également de saisir la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés afin de soumettre le rapport relatif à la constatation de la vacance du poste de président de l'Assemblée dans un délai n'excédant pas une semaine. L'élection du président de l'APN est régie par la Constitution, la Loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la Nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le gouvernement, et le règlement intérieur de l'Assemblée.

Selon cette loi organique, le président de l'APN est élu conformément aux dispositions de l'article 131 de la Constitution. Le règlement intérieur précise les modalités de cette élection. En

jeunes membres de l'APN.

Selon l'article 3 du règlement intérieur de l'APN et conformément à l'article 114 de la Constitution et l'article 11 de la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la Nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement, le président de l'APN est élu au scrutin secret en cas de pluralité de candidats.

Le candidat ayant obtenu la majorité absolue des députés est déclaré élu. En cas d'absence de majorité absolue, un deuxième tour est organisé entre les deux premiers candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix. Le candidat ayant obtenu la majorité est déclaré élu. En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

En cas de candidat unique, l'élection est effectuée à main levée et il est déclaré élu s'il obtient la majorité des voix. Neuf personnalités se sont succédées à la tête de l'APN depuis 1977: Rabah Bitat, Abdellaziz Belkhadem, Abdellah Bensalah (président de Conseil national de transition) de mai 1994 à mai 1997 puis président de l'APN de mai 1997 à juin 2002, Karim Younes, Amar Saâdani, Abdellaziz Ziari, Mohamed Larbi Ould Khelifa et Said Bouhadja.

Ferhat Abbas a été président de l'Assemblée constituante de septembre 1962 au mois d'août 1963, Hadj Benala a été président de l'Assemblée nationale d'août 1963 à juin 1965 et Reda Malek a assuré la présidence du Conseil consultatif de 1992 à 1994.

Mouad Bouchareb, candidat du FLN pour la présidence de l'APN (Ould Abbès)

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a désigné, hier à Alger, le chef de son groupe parlementaire à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb, comme candidat au poste de président de cette Assemblée, a annoncé le secrétaire général du parti, Djamel Ould Abbès.

Mouad Bouchareb est le candidat du FLN au poste de président de l'APN" dont les élections se dérouleront ce mercredi en séance plénière de l'Assemblée, a indiqué M. Ould Abbès, lors d'une réunion au siège du parti du groupe parlementaire du FLN. Député de Sétif, M. Bouchareb occupe actuellement

le poste de président du groupe parlementaire du FLN à l'APN. Le président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), Fouad Benmraabet, a exprimé auparavant le soutien de son parti pour le candidat du FLN pour la présidence de l'APN.

Le RND soutient le candidat du FLN pour la présidence de l'APN (parlementaire)

Le président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), Fouad Benmraabet, a exprimé hier à Alger, le soutien de son parti pour le candidat du Front de libération nationale (FLN), Mouad Bouchareb, pour le poste de président de l'Assemblée populaire nationale (APN), a déclaré M. Benmraabet, à la presse à l'issue d'une réunion du groupe parlementaire du Rassemblement. Député de Sétif, M. Bouchareb occupe le poste de président du groupe parlementaire du FLN à l'APN. Le Bureau de l'APN avait décidé, lundi, de tenir une séance plénière, mercredi, pour l'élection d'un nouveau président de la chambre basse du Parlement, en remplacement

de Said Bouhadja. La séance plénière de mercredi sera consacrée aussi à l'adoption du rapport de la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés relatif à la constatation de la vacance du poste de président de l'APN, avait déclaré à la presse, El Hadj Laib à l'issue de la réunion du bureau de l'APN qu'il a présidé, en sa qualité de doyen de l'Assemblée. Il sera procédé ensuite à l'élection

du nouveau président de l'APN, dont le poste avait été déclaré, la semaine dernière, vacant par le bureau de l'APN suite à la situation de blocage de l'Assemblée par le RND, Fouad Benmraabet, a exprimé auparavant le soutien de son parti pour le candidat du FLN pour la présidence de l'APN.

GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES : Poser les jalons de la stratégie nationale 2019-2030

Les participants à la conférence nationale sur la gestion des risques de catastrophes ont mis en avant, hier à Alger, au deuxième jour des travaux de cette rencontre, la nécessité de poser les jalons d'une stratégie nationale et des plans d'action multisectoriels pour la période 2019-2030.

Réunis dans quatre ateliers, les participants ont plaidé pour le renforcement de la gouvernance des risques de catastrophes aux niveaux national et local, estimant que cela doit se faire à travers le renforcement de la base juridique et institutionnelle, en décentralisant la gestion des risques de catastrophe en les transférant vers les collectivités locales.

Il a été également souligné l'impératif de mettre à niveau les textes juridiques et les adapter aux normes et standards internationaux. D'autres intervenant ont indiqué que la gestion des risques de catastrophe doit être basée sur la compréhension du risque dans toutes ses dimensions (vulnérabilité, capacités et exposition des personnes et des biens, caractéristiques des aléas et environnement).

L'élaboration et la mise en œuvre des dispositifs appropriés de préparation et d'intervention en cas de catastrophe doivent tenir compte des spécificités locales et des bonnes pratiques

ancestrales, a-t-on fait valoir, ajoutant que le renforcement des connaissances des risques de catastrophe est une étape préliminaire à tout programme d'action.

D'autres intervenants ont insisté sur le partage de la connaissance théorique et pratique des risques à tous les niveaux de la société par le biais de l'éducation et de la formation. L'atelier sur le thème «Investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de résilience» a permis de sortir avec des recommandations portant sur l'importance de l'investissement public et privé dans la prévention et la réduction des risques.

Cet investissement se fera au moyen de mesures structurelles et non structurelles, ce qui revêt une importance essentielle dans le renforcement de la résilience écono-



mique, sociale, sanitaire et culturelle des personnes, des collectivités et du pays ainsi que la préservation de l'environnement, a-t-on expliqué.

Il a été aussi relevé la nécessité d'un meilleur état de préparation aux diverses interventions en cas de catastrophe, de prendre les mesures prévisionnelles et de veiller à ce que les moyens soient en place aux fins des opérations de secours et de

relèvement à tous les niveaux. Pour rappel, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, avait affirmé, lundi à l'ouverture de cette rencontre nationale, qu'il était temps de revoir et d'améliorer les axes de la politique nationale de prévention des risques majeurs et de gérer les catastrophes dans le cadre du développement durable.

Les systèmes du CRAAG sont de plus en plus «performants»

Les systèmes du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) sont de plus en plus «performants» grâce notamment à la mise à jour permanente de la cartographie des zones sismiques, indiqué hier à Alger le directeur général de ce centre Abdulkrim Yelles.

«La cartographie des zones sismiques existe depuis longtemps et est mise à jour par rapport à certaines régions», a indiqué M. Yelles sur les ondes de la Radio nationale, assurant que «les systèmes du CRAAG sont de plus en plus performants».

«Aujourd'hui, nous disposons d'une meilleure visibilité sur le lieu où se localise la sismicité par rapport à la per-

formance de nos systèmes de surveillance, ce qui permet de localiser avec exactitude le lieu des secousses», a-t-il dit. Au sujet du respect des normes parassismiques dans les constructions, M. Yelles a précisé que les réalisations relevant du secteur public obéissent à la réglementation parassismique comme c'est le cas pour le ministère de l'Habitat, néanmoins a-t-il fait observer, «il est difficile de veiller à l'application de ces normes quand il s'agit de l'autoconstruction». Interrogé au sujet de certains experts qui mettent en garde contre les conséquences d'une catastrophe naturelle à Alger, notamment un séisme de forte magnitude, M. Yelles a estimé que «ce qui est avancé par ces

experts est sans aucune consistance scientifique». En ce sens, il a indiqué qu'à l'instar de toutes les villes, Alger est confronté aux séismes et risques majeurs, appelant ainsi à réaliser des études sur la vulnérabilité du bâti, d'où la mise en place d'un plan de résilience pour la capitale à l'effet d'une meilleure prévention et gestion des crises.

Par ailleurs, il a indiqué que le plan Organisation des secours (ORSEC) sera examiné par le gouvernement dans le but d'améliorer les dispositifs permettant une meilleure gestion des risques et catastrophes et devoir aussi les dispositifs permettant une meilleure fluidité et coordination intersectorielle dans la gestion des risques majeurs.

Une plateforme pour l'évaluation de l'aléa sismique en Algérie recommandée par des sismologues

Une plateforme destinée à l'évaluation de l'aléa sismique et la réduction du risque de catastrophes en Algérie est «plus que nécessaire», ont estimé hier à Alger des sismologues.

«L'évaluation de l'aléa sismique et du risque de catastrophes en Algérie est une question importante du point de vue scientifique et politique. L'aléa sismique étant relativement important en Algérie car lié à des magnitudes fortes à modérées, la vulnérabilité peut être élevée et la gestion intégrée des risques devient de ce fait un objectif décisif», a indiqué le directeur de recherche à l'Institut de physique du Globe de Strasbourg (France), Mustapha Meghraoui, lors de la rencontre nationale sur la gestion des risques de catastrophes.

Il a affirmé que «le zonage sismique et l'évaluation de l'aléa sismique tels qu'adoptés dans la conception parassismique actuelle comporte des lacunes et le risque sismique demeure élevé». Pour M. Meghraoui, l'évaluation de l'aléa sismique et l'atténuation du risque sismique nécessitent «une meilleure prise en charge pour cadrer avec les priorités des recommandations de la Conférence de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes tenue en 2015».

«Les études d'aléa et de risque sismiques sont nécessaires pour la compréhension du potentiel destructeur des séismes qui peuvent entraîner des pertes en vies humaines, ainsi que des perturbations sociales et économiques», selon la communication de cet expert inti-

tulée «le défi de l'atténuation du risque sismique au Nord de l'Algérie».

Il a indiqué que l'Atlas tellien en Algérie, qui fait partie de la frontière de plaques en Méditerranée occidentale, «est une des régions les plus actives sismiquement», rappelant les séismes dévastateurs tels que ceux d'Alger (1716, 20.000 morts), d'Oran (1790, 3.000 morts), ou Blida (1825, 7.000 morts). Durant les 60 dernières années, pas moins d'une quinzaine de séismes dommageables ont frappé l'Algérie: El Asnam (1954, 6.7 degrés, 1.243 morts) et 1980, 7.2 degrés, 2.633 morts), Boumerdes (2003, 6.8 degrés, 2.278 morts). De son côté, Mme Assia Harbi, responsable au Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), a plaidé en faveur

de la conception d'une base de données où sera consigné l'ensemble des zones sismiques du territoire national.

«Nous savons qu'une région qui a vécu un séisme aujourd'hui en expérimentera un autre dans un certain nombre d'années», a-t-elle estimé, considérant que «la meilleure des prédictions reste donc la connaissance des effets des séismes passés pour se préparer aux effets des séismes qui auront lieu dans le futur». Pour elle, «consigner les résultats de cette exploration dans une base de données et la mettre à la disposition de tous les utilisateurs revêt une grande importance. Traduire la description des effets des séismes en chiffres et en cartes est très utile dans la réduction du risque sismique», a-t-elle suggéré.

La carte de vigilance Météo Algérie «pas suffisamment vulgarisée»

La carte de vigilance de Météo Algérie, lancée en 2017, commence à se faire connaître, mais n'est pas encore suffisamment vulgarisée pour détrôner le Bulletin météo spécial (BMS), a estimé hier à Alger un responsable de l'Office nationale de la météorologie (ONM).

«L'aide des médias est vitale pour faire connaître, auprès de la population et aussi des pouvoirs publics, l'utilité de cette carte», a indiqué M. Bachir Hamadache, directeur de la prévision et des télécommunications météorologiques à l'ONM lors de la Rencontre nationale de la gestion des risques de catastrophes. La vigilance météorologique, mise en place le 23 mars 2017, est le fruit d'un programme de modernisation de l'établissement et de la volonté de Météo Algérie de mettre en place un dispositif complet et d'actualité visant à informer simultanément les pouvoirs publics, les médias et la population sur des risques météorologiques potentiels, leur gravité, leur évolution, leurs conséquences attendues et des conseils de comportement adaptés.

Disponible sur le site web de Météo Algérie et sur Smart phone, la carte vigilance météorologique donne un signal pertinent sur le niveau de danger d'un phénomène prévu dans les 24 heures. La carte de vigilance météorologique a été conçue sur la base d'un découpage territorial par wilaya en charge de la gestion des crises et une échéance de 24 heures avec une anticipation suffisante pour l'action, a-t-il expliqué.

Sept paramètres météorologiques sont couverts à savoir vents violents, orages, fortes pluies, neige- verglas, grand froid, canicule et vents de sable avec des niveaux de vigilance signalés par les couleurs verte, jaune, orange et rouge, correspondant à des niveaux de risque. La carte de vigilance est actualisée tous les jours à 06h00 et à 17h00 et plus fréquemment si la situation l'exige, a-t-il relevé, indiquant que des bulletins de suivi, qui sont actualisés aussi souvent que nécessaire en cas de vigilance jaune, orange ou rouge, informer sur l'évolution du phénomène, sa durée, son intensité et donne aussi des conseils de comportement inhérents à la couleur de la vigilance.

M. Hamadache a fait savoir que la majorité des pays européens et en particulier ceux du pourtour méditerranéen sont passés à la carte de vigilance, soulignant l'existence d'une carte de vigilance pour l'Europe qui est gérée par Eumetnet (European Meteorological Network), organisme auprès duquel Météo Algérie a obtenu l'autorisation pour l'utilisation des symboles (pictogrammes) des paramètres météo qui font l'objet de vigilance.

«Il y a lieu de signaler que de par la difficulté de prévoir certains phénomènes locaux tels que les orages et les rafales de vents, un pourcentage de fausses alertes et de non détection est toléré dans les Etats ou la carte de vigilance est adoptée», a-t-il dit.

«Afin de mettre en place un dispositif aussi efficace que possible, un comité de suivi analyse les différents épisodes de vigilance orange et rouge en tenant compte de toutes les observations météorologiques disponibles a posteriori ainsi que des retours de terrain des partenaires», a-t-il fait valoir.

l'Algérie, affectée par des perturbations atmosphériques sévères

M. Hamadache a, par ailleurs, indiqué que l'Algérie, par sa situation géographique, «est affectée par des perturbations atmosphériques qui se forment ou se régénèrent en Méditerranée qui est identifiée par plusieurs auteurs comme étant la région la plus cyclogénétique (processus de constitution et d'évolution d'un cyclone) dans le monde». La plupart des dépressions répertoriées dans sa partie occidentale sont profondes et sont à l'origine du temps violent (vents forts, inondations etc.), qui affecte parfois les régions entourant le bassin méditerranéen. En outre, l'Algérie est affecté par d'autres types de temps dits sévères tels que les tempêtes de sable, les remontées d'air tropical provoquant des orages intenses sur la région du Hoggar/Tassili, qui sont parfois à l'origine de crues dévastatrices.

FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT: Grande affluence des visiteurs mauritaniens

Les opérateurs économiques algériens s'attendent à mettre les dernières retouches en prévision de la Foire des produits algériens à Nouakchott, dont le coup d'envoi était prévu hier soir, et ce, dans le but d'assurer aux opérateurs économiques et visiteurs mauritaniens les meilleures conditions d'accueil qui reflètent la profondeur des relations de coopération et d'amitié liant les deux pays.

A quelques heures du coup d'envoi de la manifestation, les espaces externes de la Foire connaissent une affluence importante des citoyens mauritaniens, venus des quatre coins du pays pour voir de près la qualité des produits algériens.

Cette édition devra être couronnée par la signature de plusieurs accords dans les secteurs de l'industrie agro-alimentaire, des industries mécaniques, de l'électronique, des industries chimiques, des industries du matériel et de plastique, en sus d'accords dans le domaines des services, à l'image des transports et la coopération dans le secteur de la santé.

Dans ce cadre, le Président-directeur général (Pdg) de la Société Algérienne des Foires et Expositions "Safex", Tayeb Zitouni, a fait état d'un nombre important de contrats qui devraient être signés mardi soir. Cette foire est considérée comme la plus grande manifestation économique initiée par l'Algérie en dehors du pays, a indiqué M. Zitouni, relevant, à ce propos, que les accords qui seront signés, dans le cadre de cette édition, renforceront davantage les relations de coopération et de partenariat existant entre l'Algérie et la Mauritanie. Il a ajouté que les opérateurs économiques ont accordé un intérêt particulier à cet événement de par son importance pour l'accès aux marchés africains.

Cette participation, a-t-il expliqué, s'inscrit dans le cadre du rôle des opérateurs économiques algériens en tant que professionnels ayant un rôle dans la promotion du produit algérien à l'international. L'Algérie a déployé tous les moyens matériels et logistiques pour la réussite de cette manifestation, a assuré M. Zitouni, estimant qu'en dépit de certaines insuffisances, les opérateurs algériens sont déterminé à investir de nouveaux marchés mondiaux. Plus de 350 participants représentant plus de 170 sociétés algériennes prennent part à cette foire.

Pour ce qui est de l'affluence considérable des citoyens mauritaniens, avant même l'ouverture de la foire, la même intervenant a expliqué que le citoyen mauritanien est bien informé de la qualité des produits algériens commercialisé dans son pays à la faveur de précédentes opérations d'exportation. Les différents pavillons de la foire connaissent une affluence des opérateurs et organisateurs ainsi que des citoyens mauritaniens venus en masse pour découvrir les produits algériens.

ALGÉRIE-FRANCE

Des produits algériens au Salon international de l'alimentation de Paris

Des produits alimentaires algériens sont exposés au Salon international de l'alimentation de Paris (SIAL), le plus grand marché international pour les professionnels de la restauration et de l'agroalimentaire en quête d'inspiration ou de débouchés à l'export.

Même si la présence algérienne à ce salon reste timide mais les produits exposés, aux côtés d'autres mondialement réputés, n'ont rien à envier vue leur qualité/prix.

De la datte, les pâtes alimentaires, le vin, le chocolat, l'huile d'olive et de table, l'olive de table et la conserverie, le label Algérie est en train de faire son chemin à l'export, en tout cas ce qui ressort des discussions de l'APS avec la trentaine d'entreprises privées présentes à ce salon, en présence du représentant de la Safex. L'ambassadeur d'Algérie

ALGÉRIE - MAURITANIE

Route vers la Mauritanie: des Algériens défient la nature pour consolider les liens économiques bilatéraux

De nombreux opérateurs économiques algériens et mauritaniens traversent le Sahara, supportant les aléas et les peines de la route, en vue de consolider les liens économiques entre les deux pays, contribuant ainsi à la redynamisation du marché mauritanien en y introduisant plusieurs produits algériens de qualité, fort demandés dans ce pays.

A 75 km du chef-lieu de la wilaya de Tindouf, les chemins accidentés de la route menant vers Nouakchott via le poste frontalier Mustapha Ben Boulaid, rendent pénible le voyage des caravanes commerciales entre les deux pays, affirment les premiers arrivants de la caravane «Ponts de fraternité», venus d'Algérie la semaine dernière.

Rabah, conducteur de l'un des camions composant cette caravane, a dit que cette route constituait un véritable défi pour les opérateurs économiques, et nécessitait son aménagement et son entretien par les deux pays.

Pour traverser cette route, il est impératif de recourir à un guide expérimenté pour éviter les tempêtes de sables, notamment en raison de l'absence d'éléments de signalisation et de signalétiques.

Approchés par l'APS, des passagers ont formé le vœu que cette route soit aménagée, de façon à éviter que les repères et les panneaux de signalisation ne soient couverts et cachés par le sable, outre le fait qu'un tronçon de 800 km de cette route n'est pas goudronné.

Cette route nécessite de nombreuses structures d'importance majeure pour les voyageurs, à l'instar des stations de services et des aires de repos, très rares sur cette voie, une situation qui contraint les voyageurs à s'approvisionner en carburants et en denrées alimentaires en Algérie. Souvent les voyageurs sur cette route font face à de rudes conditions météorologiques (tempêtes de sables), qui freinent leur avancée et épuisent leurs provisions avant même leur arrivée à destination.

Le conducteur Mohamed et ses collègues disent être prêts à supporter les difficultés et les risques encourus dans le but d'approvisionner le marché mauritanien en marchandises algériennes, tout en souhaitant l'aménagement rapide de cette route. «Nous accomplissons cette mission en toute satisfaction pour servir notre pays et le pays frère la Mauritanie.

Nous aspirons à une plus grande coopération entre les



gouvernements des deux pays en vue de la réhabiliter, et nous sommes déterminés à relever ce défi», ont ajouté les participants à cette caravane.

Réduction de la durée de transport des marchandises de 45 à 10 jours

Avant l'ouverture du poste frontalier, les entreprises algériennes étaient obligées de passer par une ligne maritime indirecte via l'Espagne ou Malte pour atteindre la Mauritanie en 30 ou 45 jours, ce qui induisait une rupture des stocks dans les dépôts avant l'arrivée de la nouvelle marchandise. Après l'ouverture de la ligne terrestre, il faut entre 7 à 10 jours pour faire parvenir la marchandise. Lors de sa visite à plusieurs stands de la Foire des produits algériens qui s'étalera du 23 au 29 octobre à Nouakchott, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a affirmé dimanche la détermination de son secteur à faciliter les conditions d'exercice de cette activité entre les deux pays à travers le renforcement du transport terrestre.

Des accords sont prévus dans ce domaine en vue d'intensifier les opérations commerciales vers ce pays, a indiqué le premier responsable du secteur qui a ajouté que le «ministère du Commerce œuvrera à la facilitation de ce commerce à la faveur d'un accord pour soutenir le transport routier».

«Pour ce faire, un soutien sera apporté à la Société Nationale de Transports Routiers «Logitrans», a-t-il ajouté. Le ministre a estimé que les marchan-

dises algériennes doivent être disponibles en grande quantité sur le marché mauritanien pour préserver leur forte compétitivité.

En parallèle à la commercialisation de leur marchandises dans ce pays, il est attendu des entreprises algériennes de superviser la formation des jeunes mauritaniens dans plusieurs spécialités liées à la qualité des produits exposés, notamment l'électronique et le matériel agricole, outre la création de postes de travail au profit de ces jeunes.

Pour sa part, le président du conseil d'administration du groupe Condor, Abderrahmane Benhamadi, a fait savoir que les efforts étaient en cours pour former les jeunes mauritaniens dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj sur les techniques de maintenance et de montage des produits de l'entreprise. Un accord devrait être conclu pour encadrer les différentes opérations de formation avec les autorités mauritaniennes, a-t-il ajouté.

Les exportations de Condor vers la Mauritanie ont atteint 1 million de dollar durant 2017. Le groupe compte étendre ses activités au Cameroun et à la Côte d'Ivoire, après avoir investi avec brio les marchés mauritaniens, sénégalais et sahraouis. Pour sa part, Sidi Mohamed Hassan, gérant de l'entreprise El walati des dattes algériennes a souligné que son entreprise occupait la première place en matière de vente. Selon M. Mohamed Hassan, un mauritanien titulaire d'un master en affaires de l'Université d'Alger, activant

dans le commerce des dattes algériennes a affirmé que la qualité de ce produit explique la forte demande, précisant que l'ouverture de ce passage a permis la levée de plusieurs obstacles.

L'entreprise El walati activant dans ce domaine depuis 2012, a assuré en 2017 seulement, le transport de plus de 20 conteneurs de dattes et 21 autres de produits divers et elle aspire actuellement à élargir son activité de Nouakchott vers Nouadhibou et Bamako sur une distance de 1500 km. Dans l'agroalimentaire, la conserverie de viandes d'Algérie (CVA-groupe Bellat) a investi le marché mauritanien et a fait profiter la partie mauritanienne de son expérience dans le domaine des produits carnés. L'ouverture de ce nouveau poste frontalier constitue une grande opportunité pour les entreprises algériennes désirant approvisionner le marché mauritanien en quantités importantes de marchandises, a estimé le conseiller du directeur général du groupe, Abdelhamid Boukhnoun.

Le groupe a établi ses premiers contacts avec les parties mauritaniennes et les médiateurs traitant avec les pays voisins de la Mauritanie, notamment le Sénégal pour évaluer les besoins et examiner les moyens de promouvoir les investissements.

La Foire des produits algériens, dont l'ouverture est prévue, mardi après-midi, est un rendez-vous extrêmement important pour l'établissement des relations avec les parties mauritaniennes et leurs voisins en Afrique de l'ouest, a-t-il poursuivi.

Les citoyens mauritaniens fondent de grands espoirs sur ce passage frontalier, estime un économiste et expert en commerce mauritanien, Mohamed Mokhtar.

En dépit des difficultés de transport, les Mauritaniens traversent le Sahara pour s'approvisionner à Tindouf ce qui explique l'apport qualitatif de ce nouveau passage pour l'activité commerciale entre les deux pays.

en France, Abdelkader Mesdoua, s'est déplacé mardi pour encourager ces opérateurs économiques à aller de l'avant dans la pénétration du marché français. Il a insisté auprès des responsables de privilégier dans leurs contacts les membres de la communauté algérienne qui sont déjà dans les circuits commerciaux et les marchés, tout en les assurant de l'accompagnement de l'Etat algérien.

Plusieurs d'entre eux ont soullevé des problèmes d'ordre organisationnel liés notamment à la préparation de la délégation algérienne à ce genre de salon qui se tient une fois tous les deux ans. En effet, les stands des opérateurs algériens ne sont pas regroupés et se trouvent parfois dans des endroits peu fréquentés par les visiteurs qui sont généralement des professionnels. Parce qu'elles

ont été prises de retard en ce qui concerne leur participation, les entreprises algériennes ne figurent pas dans le guide du salon, une situation déplorée par les présents qui souhaitent plus de visibilité pour les produits algériens. Mais ils restent cependant «optimistes» d'autant que la plupart d'entre eux sont déjà dans le marché international comme pour les pâtes alimentaires de Amor Benamor et les pâtes Extra du groupe Benhamadi, ou pour les boissons Ifri et Ngaoùs qui ont déjà conquis le marché français à forte clientèle de la communauté algérienne. Sur ce plan, l'ambassadeur leur a demandé beaucoup d'agressivité et d'efforts en matière de packaging. Les représentants de la Société des grands crus de l'Ouest ont indiqué qu'ils ont déjà pénétré le circuit de la restauration pour les vins d'Algérie qui, jadis, venaient soigner le vin français, précisant que 250.000 bouteilles sont écoulées au niveau de la chaîne Metro et sont présents dans 350 restaurants à Paris. Les boissons Ifri connaissent, selon les responsables de l'entreprise, un «gros succès» en France, notamment auprès de la communauté algérienne, grâce, ont-ils dit, aux efforts et au soutien de l'Etat algérien. L'entreprise, qui revient en France après deux ans d'absence, a consenti de «grands» investissements pour présenter un produit d'innovation et de qualité, a-t-on ajouté. Il est à signaler que la Safex accompagne les exposants algériens en prenant en charge le transport de leurs produits et le paiement des stands à hauteur de 80%.

TOURISME:

Plus de 2.100 nouveaux projets touristiques et hôteliers inscrits depuis 2008

Pas moins de 2.112 nouveaux projets touristiques et hôteliers agréés sur le territoire national ont été inscrits durant la dernière décennie (2008-2018) au ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA), a affirmé, hier à Ouargla, le Secrétaire général (SG) de ce département, Abdallah-Ahmed Kaci.

S'exprimant lors d'une rencontre régionale Sud d'évaluation du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT), tenue au siège de la wilaya, le SG au MTA a indiqué que «ces projets, totalisant une capacité de 277.699 lits et susceptibles de générer 111.000 emplois, sont le fruit d'un investissement cumulé de 1.493 milliards DA».

L'on relève parmi ces opérations, 820 projets en cours de réalisation, offrant une capacité de 120.000 lits et devant générer 60.000 emplois.

A ces opérations, viennent s'ajouter 11 projets d'une capacité de 11.866 lits, retenus au titre du partenariat avec des parties étrangères pour un financement de 116.96 milliards DA, selon la règle 49/51%, a-t-il ajouté.

M. Kaci a souligné, en outre, que les efforts déployés par les pouvoirs publics, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République visant la relance du secteur du tourisme en Algérie, ont commencé à porter leurs fruits, à la faveur de l'intérêt et de l'engouement manifesté par les promoteurs pour le développement des activités touristiques et hôtelières.

L'Algérie dispose à ce jour d'un parc hôtelier de 1.330 structures offrant plus de 118.000 lits, contre 765 hôtels en 1999 avec un total de 62.200 lits, soit une hausse de près de 56.000 lits et un taux d'accroissement de 50%, a ajouté le même responsable.

A ces efforts de développement du secteur, viennent se greffer les activités et programmes accompagnant cet ambitieux schéma, dont la formation, la redynamisation du programme de la qualité du tourisme, la promotion et la commercialisa-



tion de la destination Algérie, les facilités et avantages accordés aux touristes, dont la facilitation d'octroi du visa d'entrée.

Pour le SG au MTA, la feuille de route mise en œuvre par le ministère «vise, entre-autres objectifs, la modernisation du secteur par le recours à l'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), la numérisation des transactions entre l'administration et le citoyen et les facilitations prévues dans le cadre du programme de décentralisation des opérations». Le SDAT-2030, adopté en 2008 par le gouvernement, sert de cadre stratégique et référentiel pour asseoir une base à la stratégie touristique en Algérie et s'insère également au titre du Schéma national d'aménagement du territoire SNAT-2030, définissant les moyens et mécanismes permettant de les mettre en œuvre et les conditions de leur réalisation, a poursuivi le même responsable.

Le SDAT consiste en deux volets d'évaluation, dont le premier 2008-2015 concerne l'établissement du socle nécessaire pour la relance du tourisme en Algérie, et le

second 2015-2030 a trait à la consécration et la dynamisation des mécanismes prévus pour l'impulsion du tourisme en Algérie, en cours de réalisation. Les assises régionales, dont d'autres sont projetées à Tlemcen (pour l'Ouest), Constantine (l'Est) et Alger (le Centre), revêtent une importance particulière et permettent de faire le point sur les étapes réalisées par l'Algérie en matière de développement du tourisme et d'évaluer les réalisations et les démarques obtenues dans ce secteur qui constitue un des segments de l'économie de par le monde, car créateur de richesses (PIB) et d'emplois pour de nombreux pays, a fait savoir M. Kaci.

S'agissant de l'évaluation du SDAT, le Directeur général du Tourisme au MTA, Mohamed Sofiane Zoubir, a, pour sa part, qualifié les résultats obtenus par les acteurs du secteur du tourisme «d'encourageants et conformes aux objectifs escomptés et à la vision préétablie dans ce cadre».

Le même responsable a estimé que «ces actions viennent répondre aux orientations du Président de la République, consistant en la

promotion du tourisme en tant que secteur prioritaire, à l'instar de ceux de l'énergie, de l'agriculture, de l'industrie et de l'économie et du savoir, ajoutant que l'adhésion volontaire de tous les acteurs concernés par la stratégie de développement du tourisme est l'enjeu pour développer le tourisme et l'artisanat en tant qu'alternative aux hydrocarbures.

Cette rencontre régionale Sud, qui regroupe des responsables et opérateurs des wilayas d'Ouargla, Ghardaïa, Béchar, El-Oued, Biskra, Tindouf, Tamanrasset, Illizi et Adrar, vise à impliquer les acteurs et partenaires du secteur dans l'enrichissement du rapport préliminaire sur le bilan de diagnostic, l'examen des contraintes et déséquilibres et la suggestion d'éventuels réajustements.

Les travaux de cette rencontre se sont poursuivis en cinq ateliers où les participants se sont penchés sur des axes inhérents aux thèmes : «Vers une destination touristique nouvelle et de qualité», «Le tourisme, facteur de développement et d'une plus-value» et «Prospection, perspectives touristiques et artisanat en Algérie».

ÉNERGIE:

Une centrale photovoltaïque de 10 MW bientôt mise en service dans la wilaya de Ouargla

Une nouvelle centrale photovoltaïque d'une capacité de dix (10) mégawatts sera mise en service en novembre prochain dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris auprès de Sonatrach.

Inscrit dans le cadre d'un partenariat entre les groupes pétroliers algérien et italien Sonatrach et Eni, ce projet est implanté sur une superficie de 20 hectares au niveau du champ de BRN (Bir Rebaa Nord, Ouargla), opéré par la société mixte GSA (Groupement SONATRACH-Agip), selon la même source. Cette centrale vise à alimenter les installations du champ de Bir Rebaa en générant 20 GWh/an d'énergie électrique et libérer du gaz naturel pour une meilleure valorisation, a-t-on souligné.

La réalisation de la centrale de BRN fait partie de la politique de Sonatrach portant sur le développement des énergies renouvelables, notamment le solaire, à



LAFARGEHOLCIM

ALGÉRIE:

Une station de traitement des déchets pétroliers prévue à Mascara



Le groupe de cimenterie LafargeHolcim Algérie lancera en décembre 2018 une station de traitement de déchets pétroliers par incinération, a indiqué hier à Alger un responsable de cette société.

Situé à Oggaz (wilaya de Mascara), ce projet est réalisé pour un montant de plus de 700 millions de dinars, a indiqué le directeur de la communication de LafargeHolcim Algérie, M. Serge Dubois, lors d'une conférence de presse.

Selon lui, il s'agit de la première étape d'un programme comprenant la réalisation d'autres stations similaires notamment dans les wilayas de M'sila et de Biskra.

La station d'Oggaz, première du genre en Algérie, permettra d'incinérer des déchets pétroliers comme les fonds des cuves et des bourbiers de forage, a-t-il expliqué. Cet investissement s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'entreprise d'identifier des «relais de croissance» lui permettant de poursuivre son développement dans un marché algérien du ciment allant vers la «saturation», a-t-il avancé. «Il nous faut trouver d'autres créneaux que celui de la production du ciment étant donné que la surcapacité du marché algérien atteindra les 100% à l'horizon 2020: L'offre sera de 46 millions de tonnes/an contre une demande avoisinant les 22 millions de tonnes/an», a-t-il fait savoir. A une question des journalistes sur les exportations du ciment de LafargeHolcim Algérie au cours de l'année 2018, M. Dubois a indiqué que les quantités destinées notamment au marché de l'Afrique de l'Ouest ont été de 400.000 tonnes, dépassant ainsi les prévisions qui avaient été estimées à 300.000 tonnes. Il a, dans ce sens, rappelé que l'entreprise envisage d'exporter 2 millions de tonnes vers l'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2020.

l'instar de toutes les grandes compagnies au monde, a-t-on indiqué lors de la visite de travail lundi du Président directeur général (Pdg) du groupe Sonatrach, Abdelmoumène Ould Kaddour dans cette wilaya du Sud-est du pays.

La particularité de ce projet consiste notamment «en un laboratoire de recherches qui va permettre d'étudier le comportement des panneaux solaires vis-à-vis des spécificités naturelles de cette région, y compris tous les changements climatiques», a-t-on précisé, signalant, pour ce qui est de l'exploitation des énergies non-conventionnelles en Algérie, que cela allait intervenir à partir de 2025 avec une production prévue de 20 milliards de m³, et que, s'agissant du Trading, Sonatrach est en pourparlers avec 14 grosses entreprises internationales.

UNIVERSITÉ: Plus de 4.500 nouveaux étudiants à l'université de Mascara

L'université «Mustapha Stambouli» de Mascara a accueilli, à la rentrée universitaire actuelle, 4.520 nouveaux étudiants de wilayas de l'ouest du pays, a-t-on appris lundi du recteur de l'université, Samir Bentata. Lors d'une cérémonie d'ouverture de l'année universitaire 2018-2019 organisée à la grande salle de conférences du pôle universitaire «Sidi Said» de Mascara, en présence des autorités de wilaya et du corps enseignant, le professeur Samir Bentata a indiqué que l'université de Mascara a accueilli, dans de bonnes conditions pédagogiques et sociales, 4.520 nouveaux étudiants pour atteindre un effectif total de 21.160 étudiants dans toutes les filières. Le même responsable a signalé la sortie d'un nombre presque identique de diplômés de l'université à la fin de l'année scolaire 2017-2018, soit 4.527 dont 1.339 en master. Par ailleurs, Pr Bentata s'est félicité de la hausse du taux de réussite dans différents cycles à l'université «Mustapha Stambouli» atteignant 78 pour cent ainsi que du succès de neuf étudiants en doctorat au concours régional de bourses d'études à l'étranger pour suivre leurs cursus dans 4 spécialités, outre 15 universitaires promus au grade de professeur d'enseignement supérieur et 157 enseignants à des grades supérieurs. A noter que 163 enseignants et 155 étudiants en doctorat ont suivi l'année dernière des stages dans des universités européennes.

MOSTAGANEM: Plus de 50 exposants attendus au 3^e salon régional de l'investissement en pêche et aquaculture

Plus de 50 exposants nationaux et étrangers sont attendus au 3^e salon régional ouest de l'investissement en pêche et aquaculture, prévu à Mostaganem du 25 au 27 octobre en cours, a-t-on appris lundi du directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques, Toufik Rahmani. Il a indiqué que cette manifestation économique qui se tiendra à la maison de la culture «Ould Abderramane Kaki» verra la participation de plus de 50 opérateurs économiques dont sept étrangers d'Italie, de France et de Tunisie. «Ce salon constitue une occasion pour soutenir l'investissement local et régional et un espace pour les professionnels et les opérateurs économiques pour échanger les expériences, découvrir des opportunités et conclure des accords de coopération et de partenariat», a-t-il souligné.

Le salon régional verra la participation d'opérateurs économiques spécialisés en activités de pêche et d'aquaculture, construction navale et de représentants d'organismes de soutien, de financement, d'accompagnement, d'assurances, d'études techniques, de fabrication et de production de différents équipements de la pêche et de l'aquaculture et autres.

En marge de ce salon, plusieurs ateliers seront constitués pour traiter notamment des récifs artificiels et des réserves maritimes, du soutien technique et du financement de projets et de l'assurance dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Le programme du salon comporte également un atelier d'art culinaire destiné à la femme sur la dégustation et la cuisson des poissons d'eaux douces et un autre de dessin avec la participation d'enfants orphelins, de malades du cancer et d'handicapés. Il est attendu lors de cette manifestation économique, la signature de plusieurs accords dans le domaine de la formation des professionnels entre la chambre de wilaya de la pêche et de l'aquaculture et l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran et la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, a ajouté M. Rahmani.

Ce salon régional est organisé par la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture et la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture en collaboration avec les chambres de wilayas de Mostaganem, Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Ain Temouchent, Relizane, Tipaza, Chlef, Ain Defla et Béchar.

GHARDAÏA: Dégel d'une vingtaine de projets du secteur de l'éducation

Au total, 19 projets relevant du secteur de l'éducation dans la wilaya de Ghardaïa, antérieurement gelés, viennent d'être relancés à travers les communes de la wilaya, a-t-on appris hier de la direction des équipements publics (DEP).

La relance de ces 19 projets de création de nouvelles structures concerne tous les cycles de l'enseignement et fait suite à la décision des pouvoirs publics de lever le gel sur les projets de plusieurs secteurs, a indiqué à l'APS M. Fouad Aissi.

Ce dégel intervient à la suite d'une argumentation élaborée par les autorités de la wilaya sur l'importance et la spécificité de ces projets ainsi que leur impact sur la population, conformément aux instructions du Premier ministre, a fait savoir le DEP.

Les projets concernés, qui avaient été gelés pour des raisons financières, sont la réalisation et l'équipement de deux lycées de 1000 places pédagogiques avec installation sportive à Zelfana et El-Atteuf, un lycée de 800 places à Berriane, ainsi que la réalisation et l'équipement de trois collèges d'enseignement moyen avec demi-pensionnat à Guerrara, Berriane, et El-Atteuf, a détaillé M. Aissi.

La levée du gel a également touché huit groupes scolaires à El-Atteuf, Oued N'Chou (Ghardaïa), Zelfana, Guerrara, Chaabat El-Hamra (Daya Ben Dahoua), Hassi El-Gara (El-Menea), Bounoura et Berriane, ainsi que la réalisation et l'équipement de deux postes transformateurs au profit du cycle primaire, l'aménagement et la réhabilitation



d'établissements scolaires du cycle moyen, y compris leurs installations de chauffage et de climatisation, a-t-il ajouté.

Plus de 150 logements inaccessibles destinés au secteur de l'Education, des logements d'astreinte pour les nouvelles infrastructures scolaires ainsi qu'une cantine scolaire de 200 couverts et la réalisation et l'équipement d'une unité de santé pour le dépistage en milieu scolaire ont été également dégelés, a signalé le DEP.

Les études de réalisation et le choix des assiettes foncières devant accueillir

ces projets ont déjà été effectués, ce qui va permettre de lancer les chantiers de ces projets dans les plus brefs délais, a-t-il précisé. Pour concrétiser ces projets, la direction des équipements publics a procédé à l'élaboration des cahiers de charges et a entrepris les procédures administratives et choisies des entreprises pour entamer les travaux de réalisation.

Un investissement de plus de deux (2) milliards DA a été mobilisé pour concrétiser ces projets visant à améliorer les conditions de l'enseignement de la population dans les différentes localités de la wilaya, selon le même responsable.

GUELMA: Le taux de remplissage du barrage Bouhamdane avoisine les 52 millions m³

Le taux de remplissage du barrage de Bouhamdane à Hamam Dbagh (wilaya de Guelma) a atteint les 51.948 millions m³ après les pluies qui se sont abattues depuis ce mois d'octobre sur la région, a souligné le directeur de cette infrastructure hydraulique, Mohamed Douakha.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a indiqué qu'un volume d'eau supplémentaire de l'ordre de 31.190 millions m³ a été enregistré dans ce barrage durant la période allant du 1er au 21 octobre courant soulignant qu'à la fin du mois de septembre passé, la même infra-

structure hydraulique totalisait 20.755 millions m³ d'eau.

Le volume actuel des eaux cumulées dans ce barrage représente un taux qui avoisine 28,18% de la capacité globale de stockage de ce barrage, estimée à 185 millions m³, a fait savoir le même responsable, faisant part de l'impact de cette infrastructure considérée comme le «fournisseur» principal de la wilaya dans le domaine de l'irrigation agricole et l'alimentation en eau potable.

Qualifiant de «considérable» cette augmentation de volume d'eau, le même responsable a rappelé que pas moins de 122,7 mm de pluies

ont été recensés dans la région de Guelma au cours de ce mois, occasionnant un débordement de l'oued Bouhamdane.

En 2017, au mois d'octobre, le barrage de Bouhamdane affichait un volume d'eau de l'ordre de 13.95 millions m³, a encore rappelé le même responsable. Le barrage Bouhamdane devra atteindre durant la saison hivernale 2018, un taux de remplissage «plus important» si la cadence actuelle de la pluviométrie est maintenue, a souligné le même responsable, rappelant que ce barrage avait été rempli à 100% en 2015. Le taux de rem-

plissage actuel du barrage est «suffisant» pour répondre aux besoins des citoyens en matière d'alimentation en eau potable (AEP) jusqu'à la saison hivernale de l'année 2019, a-t-on encore noté indiquant que le barrage alimente 6 communes à savoir, Guelma, Ben Djerrah, Hamam Debagh, Houari Boumediene, Medjez Amar, et Roknia.

Le volume des eaux destinées annuellement à l'AEP depuis cette infrastructure hydraulique totalise 17 millions m³ alors que l'irrigation agricole nécessite entre 40 et 45 millions m³, a-t-on conclu.

COLLOQUE SUR LES SCIENCES HUMAINE À TIZI-OUZOU: Appel à l'unification des méthodologies de recherche

Des chercheurs en sciences humaines et sociales ont appelé lundi lors d'un colloque national organisé par l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) à «l'unification des méthodologies de recherche» essentielles dans l'évaluation de tout travail universitaire.

Module commun à toutes les disciplines des sciences humaines et outil indispensable dont on ne peut se passer dans tout travail universitaire, la méthodologie, constitue, selon les participants à ce colloque «un des éléments essentiels d'évaluation de tout travail universitaire», ont-ils précisé.

Ce qui implique, ont souligné les chercheurs intervenant au cours du colloque, «l'établissement nécessaire des règles unifiées pour toutes les disciplines des sciences humaines afin de standardiser les méthodologies de recherche appliquées aux travaux uni-

versitaires». A titre d'exemple, il a été relevé par les intervenants la différence de méthodologie de recherche employée dans certaines disciplines des sciences sociales, pourtant «fort imbriquées et interdépendantes entre elles» telles la philosophie, la psychologie, la sociologie, la philosophie, les sciences de l'éducation et l'orthophonie.

Considérant, par ailleurs, que la valeur de tout travail universitaire «est étroitement liée à la méthodologie utilisée et du degré de sa maîtrise, des participants à la rencontre ont soullevé «des divergences d'appréciation qui apparaissent lors de l'évaluation de certains travaux pour cause de différence de méthodologie appliquée».

Ces divergences conduisent, ont-ils ajouté, «à une défaillance dans l'évaluation des travaux présentés et, parfois même, à leur rejet dans certains cas où la divergence est profonde», faisant ainsi

fi du temps précieux et des efforts précédents.

C'est pourquoi, a estimé Guezroune Mohand Arab, enseignant en chef du département philosophie à l'UMMTO, qu'il est indispensable de concevoir une méthodologie unifiée pour l'ensemble des spécialités des sciences humaines et d'unifier les contenus des programmes enseignés.

Une unification qui permettra, a-t-il soutenu, «de standardiser les éléments de rédaction des travaux universitaires, mais aussi, une meilleure évaluation et, partant, permettre de rendre les sciences humaines plus visibles dans la pratique».

Un mémoire de recommandations sur le sujet sanctionnera les travaux de ce deuxième colloque sur la méthodologie dont la première édition a été organisée l'année passée.

JARDINS D'ENFANTS: Ouverture en novembre de la cantine centrale «Ferhat Saliha»

La cantine centrale «Ferhat Saliha» sise à la place du 1er Mai (commune de Sidi M'hamed) qui approvisionne quotidiennement les jardins d'enfants de la capitale en repas, rouvrira ses portes novembre prochain dès réception des travaux d'aménagement, lancés juillet dernier, a indiqué le Directeur de l'établissement de gestion des structures préscolaires d'Alger (EPIC Presco), M. Messar Merouane.

La cantine «Ferhat Saliha» rouvrira ses portes, novembre prochain, et fournira 5600 repas qui seront distribués quotidiennement aux 46 jardins d'enfants relevant de l'établissement Presco, a indiqué lundi M. Messar dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite sur le terrain organisée par la Commission des affaires sociales, culturelles, religieuses et des wakfs de l'Assemblée Populaire de la wilaya d'Alger au niveau des jardins d'enfants des communes de Bouzaréah, Hydra, Ain Naadja, cité des Bananiers et place du 1er Mai.

Il a expliqué, à ce propos, que la réouverture de cette cantine «permettra d'améliorer l'opération d'approvisionnement des différentes crèches en repas complets et équilibrés respectant les conditions de stockage, de préparation et de distribution».

Il a ajouté que l'EPIC Presco a ordonné, début juillet dernier, des travaux d'extension de la cantine centrale pour lesquels une enveloppe de près de 4 millions de DA a été dégagée, rappelant, à ce propos, que cette structure a été équipée, en 2015, à la faveur d'une aide octroyée par la wilaya (13 millions de DA) en équipements et chambres froides.

La cantine centrale «El Rym» d'Hussein Dey assure la préparation des repas en attendant la fin des travaux, a fait savoir M. Messar.

Concernant le nombre d'enfants inscrits à travers les jardins d'enfants relevant de l'établissement «Presco», M. Messar a fait état de près de 3100 enfants (-6 ans) inscrits pour la saison 2018-2019, soulignant que ce chiffre était en augmentation, car l'établissement proposait des prestations mensuelles aux parents (inscription mensuelle), contrairement aux autres crèches qui proposent des inscriptions annuelles.

En 2017, le nombre d'inscrits s'est élevé à 5830 inscrit, a rappelé M. Messar.

Le responsable de la wilaya a indi-



qué que le nouveau prix d'inscriptions aux jardins d'enfants relevant de l'entreprise «Presco», fixé par son conseil d'administration et de gestion à 9.000 DA, était «abordable» par rapport à ce qui se fait dans le secteur privé.

Il a expliqué, dans ce cadre, que ce prix bénéficierait du soutien de services de la wilaya, relevant que l'EPIC, en dépit des prestations publiques qu'elle fournit, a besoin de réaliser son équilibre financier.

L'Entreprise «PRESCO» compte 46 jardins d'enfants, répartis sur 12 circonscriptions administratives et 28 communes, dont 26 jardins relevant des APC, précisant que 21 sur 30 jardins d'enfants avaient été réalisés dans le cadre du Fonds commun des collectivités locales 2006, dont la capacité d'accueil est estimée à 5900 sièges pédagogiques alors que 12 autres avaient été réceptionnés de 2014 à 2017.

M. Messar a ajouté qu'il sera procédé graduellement à l'aménagement de 9 jardins d'enfants relevant de l'entreprise «Presco», se trouvant sur le territoire des communes de Hydra, Bouzaréah (Chevally), Hussein Dey et Bologhine.

Il a indiqué également que l'entreprise Presco avait organisé des sessions de formation régulières au

profit du staff éducatif en vue de «recycler» leurs connaissances pédagogiques.

Rappelant que le budget de gestion de «Presco», qui emploie 900 travailleurs, toutes catégories confondues, avoisinait 600 millions de dinars en 2017, M. Messar a fait savoir que l'entreprise avait décidé, à partir de la saison en cours, la prolongation de la période d'ouverture des jardins d'enfants jusqu'à la fin du mois de juillet, et ce pour répondre aux préoccupations des parents qui éprouvent de la difficulté à trouver des jardins ouverts notamment durant les périodes de vacances annuelles.

Par ailleurs, la présidente de la Commission des affaires sociales, culturelles, religieuses et des wakfs de l'APW, Djebali Farida a relevé certaines insuffisances se rapportant notamment aux coûts élevés des inscriptions aux crèches et jardins d'enfants durant l'année en cours, l'hygiène, le stockage de denrées alimentaires avec des produits détergents, les fissures et l'utilisation d'ustensiles plastiques ayant un impact sur la santé des enfants, appelant, à ce titre, les directeurs de crèches à mettre à la disposition des enfants des ustensiles de bonne qualité.

CONSTRUCTIONS ILLICITES: Démolition de 62 constructions illicites dans la ville de Constantine

Soixante deux (62) habitations construites d'une manière illicite dans le quartier El Berda, situé sur les hauteurs de la ville de Constantine, ont été démolies par les services de la direction locale de l'Urbanisme, a révélé la cellule de l'information et de la communication de cette collectivité locale.

Cette opération, effectuée lundi, a nécessité la mobilisation de 10 équipements d'établissements publics à caractère industriel et commercial relevant des services de la commune et des directions publiques à l'instar des directions des Ressources en eau (DRE) et des Travaux publics (DTP) ainsi du Centre d'enfouis-



sement public (CET), a-t-on indiqué.

La société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO), la société de distribution d'électricité et du gaz (SDE), la direction de la Protection civile (DPC), y

ont également pris part, a-t-on ajouté de même source.

Chapeautée par le chef daïra de Constantine, l'opération, qui s'est déroulée dans des conditions qualifiées d'"ordinaires", a été menée en collaboration

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Interpellations et saisies de substances prohibées dans plusieurs régions du pays (GN)

Des individus suspects ont été interpellés dans plusieurs régions du pays par des brigades de la Gendarmerie nationale (GN) qui ont également saisi des quantités de substances prohibées, indiquait hier un communiqué du commandement de ce corps de sécurité.

Ainsi, dans la wilaya de Sidi-Bel-Abbès et, lors d'un point de contrôle dressé sur l'autoroute Est-Ouest, dans la commune de Sidi-Ali-Ben-Youb, les gendarmes du peloton de sécurité routière d'Aïn-El-Berd ont interpellé trois individus en possession de trois (3) Kg de kif traité.

Dans la wilaya de Boumerdes, et agissant sur renseignements, les gendarmes des brigades de la compagnie territoriale de Dellys ont, lors d'un service de police de la route sur la RN25, reliant Boumerdes à Tizi-Ouzou, interpellé un individu, à bord d'un véhicule en possession d'un (1) Kg de kif traité.

En outre, agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Tiberghent, dans la wilaya de Mila, ont interpellé un individu en possession de trente-huit (38) comprimés de psychotropes. Poursuivant les investigations et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes enquêteurs ont saisi dans son domicile, vingt-six (26) autres comprimés de psychotropes et un (1) sabre.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 30 morts et 1.015 blessés en une semaine

Trente (30) personnes ont trouvé la mort et 1.015 autres ont été blessées dans 930 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 14 au 20 octobre au niveau national, selon un bilan hebdomadaire de la Protection civile rendu public hier. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn Defla avec deux morts et cinquante autres blessés suite à 38 accidents de la route, note la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 791 interventions pour l'extinction de 547 incendies urbains, industriels et autres.

BOUMERDÈS: Mise en échec d'une tentative d'immigration clandestine à Cap Djenet

Une tentative d'émigration clandestine de quatre personnes à partir de la plage de Cap Djenet (Est de Boumerdes), a été mise en échec par la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de cette localité, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps constitué.

Cette opération a été réalisée suite à l'observation et l'arrestation, par des éléments de la brigade nationale, à Cap Djenet, de quatre personnes suspectées d'une tentative d'émigration clandestine vers l'Espagne, a indiqué à l'APS une source auprès de la cellule de communication du Groupe de la Gendarmerie nationale dans la wilaya. L'enquête, réalisée par les éléments de ce corps, a permis la confirmation de leurs soupçons, notamment suite à la saisie d'une embarcation de plaisance, deux moteurs et trois valises contenant des vêtements masculins, est-il ajouté de même source.

MIGRATION CLANDISTINE

Les Etats-Unis commenceront à couper leur aide aux pays associés à la caravane de migrants

Le président américain, Donald Trump, a déclaré lundi que son pays commencerait à couper ou à réduire son aide à trois pays d'Amérique Centrale, citant comme motif la caravane de migrants qui se dirige vers la frontière des Etats-Unis. «Le Guatemala, le Honduras et le Salvador n'ont pas été capables de faire leur travail d'empêcher les gens de quitter leur pays pour venir illégalement aux Etats-Unis», a déclaré M. Trump dans un message publié ce matin sur Twitter. «Nous allons maintenant commencer à couper, ou à réduire substantiellement, l'aide internationale massive que nous leur accordons régulièrement», a ajouté le président. Considérant cet incident comme une «urgence nationale», M. Trump a déclaré dans un autre tweet avoir alerté les garde-frontières et l'armée des Etats-Unis car «il semble que la police et l'armée du Mexique soient incapables d'empêcher la caravane de se diriger vers la frontière Sud des Etats-Unis». Ce week-end, des milliers de migrants, en provenance pour la plupart du Honduras, se sont rendus en masse au Mexique après avoir traversé les frontières du Guatemala. Les médias ont rapporté que la police mexicaine, qui surveillait les alentours, n'a pas perturbé l'avancée des migrants. Il s'agit du dernier en date d'une série de messages de M. Trump mettant en garde contre les conséquences graves des vagues de migrants qui se dirigent vers les Etats-Unis pour y chercher asile. Les données officielles montrent que l'administration Trump a fortement réduit l'aide à ces trois pays d'Amérique Centrale, avec une chute des aides d'environ 40% en 2019 par rapport à 2016, selon les projections.

CHINE

Des scientifiques chinois découvrent un meilleur traitement contre le rejet d'une greffe de foie

Des scientifiques chinois ont découvert un meilleur traitement contre le rejet d'une greffe de foie, pouvant être fatal lorsqu'il se produit. Liang Gaolin, chef d'une équipe de recherche de l'Université des sciences et des technologies de Chine basée à Hefei, capitale de la province de l'Anhui (est), a développé un nouveau traitement contre le rejet d'une greffe de foie, en collaboration avec deux autres équipes dirigées par Wang Xuehao et Wang Fuqiang de l'Université de médecine de Nanjing. Publié dans le dernier numéro d'*Advanced Materials*, une revue scientifique basée en Allemagne, les résultats ont été prouvés efficaces chez le rat, mais n'ont pas encore été testés au cours d'essais cliniques. Le rejet est le principal problème des transplantations d'organes. Les immunosuppresseurs tels que le tacrolimus sont directement administrés aux patients après l'opération pour l'inhibition des cellules T. Toutefois, l'administration orale directe de tacrolimus pourrait entraîner des effets secondaires graves. Des expériences cellulaires menées sur des rats ont montré que le tacrolimus encapsulé dans deux hydrogels lorsqu'il est appliqué sur la surface cicatricielle de la transplantation a un meilleur effet d'inhibition sur les cellules T activées que le tacrolimus seul. Des expériences de transplantation hépatique indiquent qu'avec la même dose de tacrolimus, les rats du groupe «hydrogel» présentent une durée de survie moyenne importante prolongée de 22 jours, tandis que les rats traités avec un médicament classique au tacrolimus ne présentent qu'une durée moyenne de survie de 13 jours. Des chercheurs s'attendent à intégrer prochainement cette méthode «intelligente» à la phase d'essais cliniques.

MIGRATION:

Intervention musclée de l'armée marocaine contre des migrants

Les militaires marocains se sont violemment pris dimanche aux groupes de migrants qui tentaient de passer à l'enclave espagnole de Melilla depuis le Maroc, ont rapporté des médias lundi.

La frontière séparant le Maroc de Melilla est protégée par deux grillages de six mètres de haut surplombés de barbelés coupants.

Les autorités marocaines, qui évoquent 54.000 tentatives de passage avortées depuis le début de l'année, multiplient depuis l'été rafles musclées et déplacements forcés de milliers de migrants subsahariens, suscitant de vives critiques des défenseurs de droits de l'Homme.

Le ministère marocain de l'Intérieur a précisé que quelque 141 migrants ont été arrêtés lors de cette opération qui a eu lieu dimanche, sans donner le nombre exact de ceux ayant tenté de passer en Espagne.

«Les autorités marocaines ont décidé de refouler vers leurs pays d'origine tous les participants à cette opération d'assaut...», dans un communiqué.

La veille, la préfecture de Melilla avait déclaré qu'un migrant avait été tué et 19 blessés lors de cette tentative de traversée de la frontière depuis la ville marocaine de Nador (nord).

Sur environ 300 migrants ayant tenté de franchir la frontière, environ 200 ont réussi à passer à Melilla, selon les autorités espagnoles.

Depuis janvier, plus de 36 600 migrants sont arrivés en Espagne clandestinement par la voie maritime, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), soit plus de trois fois plus qu'en 2017 sur la même période.

Toujours d'après l'OIM, au moins 363 migrants sont morts en 2018 en tentant de gagner le pays par la mer.

Violences et déplacements forcés

Fin septembre dernier, un rapport publié par le Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et des migrants (Gadem), a dressé un tableau noir des violences et des opérations de déplacements forcés de migrants subsahariens menées par les forces de l'ordre marocaine.

Lors de ces opérations «régulièrement menées» dans le nord du royaume, quelque 6.500 migrants, dont 121 mineurs, 17 bébés et 12 femmes enceintes, ont été arrêtés entre juillet et début septembre, et déplacés de force, dans des bus, vers le



sud du pays, selon le rapport de cette ONG marocaine. A l'objectif de les «éloigner le plus loin possible des zones frontalières», des demandeurs d'asile, des détenteurs d'un visa valide, voire des migrants régularisés, ont été arrêtés et déplacés vers le sud, sur «la base de leur couleur de peau», précise la même source.

«Aucun mandat d'arrêt ou autre document officiel prouvant que ces opérations entrent dans le cadre d'une enquête judiciaire n'ont été présentés aux personnes ciblées», fustigeait le Gadem. Quelques jours après, une autre ONG pour les droits des migrants a accusé le Maroc d'avoir laissé volontairement des migrants à bord d'une embarcation se noyer au large du Maroc, dénonçant la passivité et l'inaction de Rabat. L'association d'aide aux migrants Caminando Fronteras avait auparavant évoqué sur les réseaux sociaux un bilan de 34 morts dont deux enfants. Mme Helena Maleno, membre espagnole de cette ONG et militante des droits des migrants, installée au Maroc, avait écrit: «Tragédie, 34 morts, dont un bébé, d'une embarcation de fortune avec 60 personnes à bord qui (...) sombrait face au Maroc».

Les embarcations cibles potentielles de la marine marocaine

Dans le sillage de ses interventions violentes contre les migrants, la marine royale marocaine avait également ouvert le feu sur une embarcation transportant des migrants marocains, lors d'une opération d'intercep-

tion au large de Larache (ouest), faisant un blessé par balle. «L'embarcation à moteur qui transportait 58 migrants dissimulés sous une bâche a effectué une manœuvre qualifiée d'«hostile», a-t-on justifié, «ce qui a poussé le bateau garde-côte à tirer sur ordre de son commandant».

Une autre opération de la marine royale contre une embarcation rapide «Go-Fast» en Méditerranée, a coûté la vie à une jeune Marocaine et fait trois blessés durant le même mois de septembre.

Les autorités avaient justifié les tirs en invoquant aussi les «manœuvres hostiles» du navire et en soulignant que les migrants étaient dissimulés sous des bâches.

Par ailleurs, la police espagnole avait annoncé avoir arrêté deux Marocains suspectés de convoyer clandestinement des migrants vers l'Espagne en les faisant payer plus de 700 euros pour la traversée par bateau depuis le Maroc. Un bateau en bois de 7 mètres de long, piloté par les deux hommes et transportant 21 migrants, dont un mineur, avait été secouru au large de l'Andalousie, dans le sud de l'Espagne, après avoir quitté un jour auparavant la ville d'Al-Hoceïma (nord du Maroc), selon la police espagnole.

Les deux hommes, qui selon la police appartiennent à une «organisation criminelle» spécialisée dans le trafic d'être humains au Maroc, ont été maintenus en détention en attendant leur procès après avoir été interrogés par le tribunal.

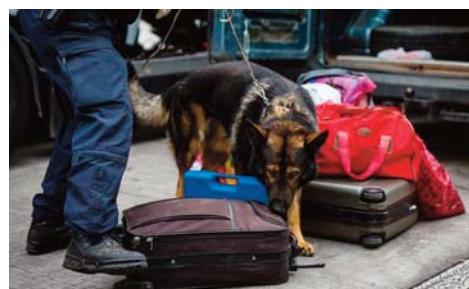
ALBANIE:

27 personnes arrêtées pour trafic de drogue

Vingt-sept personnes ont été arrêtées en Albanie lors d'une opération de démantèlement d'un réseau de trafic d'héroïne et de cocaïne à destination des pays européens, a annoncé lundi la police albanaise.

«La police recherche encore quatre personnes, dont deux ressortissants turcs», a précisé une porte-parole de la police, Gentian Mullai.

Les personnes interpellées «menaient leurs activités dans différents pays européens en lien étroit avec d'autres organisations criminelles», selon le parquet. Elles sont également soupçonnées de blanchiment d'argent, affirme le



ministère public dans un communiqué.

Au cours de l'opération, des armes et une «quantité considérable d'héroïne et de cocaïne» ont été saisies, selon la police, qui n'a pas été plus précise. Dans une enquête

figurent Arben Cuko, ex-patron de la direction pénitentiaire, limogé en septembre pour corruption présumée, et un ancien député, Arben Ndoka, soupçonné de faux à l'occasion de la vente de terrains publics.

Selon le parquet, le nom des deux anciens parlementaires est apparu dans l'enquête à la faveur d'écoutes téléphoniques. L'Union européenne, que l'Albanie souhaite rejoindre, pousse Tirana à mieux lutter contre le crime organisé et la corruption. L'ancien ministre de l'Intérieur Saimir Tahiri fait notamment l'objet d'une enquête pour trafic international de cannabis.

APS

JAPON: Des discriminations à l'encontre des filles dans plusieurs universités de médecine

Plusieurs universités japonaises de médecine ont été reconnues coupables de discrimination à l'encontre des filles ou de favoritisme envers des candidats précis, a annoncé hier le ministère de l'Education, deux mois après la découverte de manipulations de notes par une faculté de Tokyo.

«Nous avons choisi de ne pas citer nommément les établissements mais nous leur demandons de donner eux-mêmes des explications sur leurs pratiques», a déclaré le ministre de l'Education, Masahiko Shibayama, lors d'un point de presse.

Il n'a pas précisé non plus leur nombre.

Quelque 81 universités de médecine publiques et privées font l'objet d'une enquête après la découverte de modifications de notes par l'Université de médecine de Tokyo, afin de disqualifier des candidates au concours d'admission.

Le comité de sélection s'arrangeait pour que les femmes ne représentent pas plus de 30% du nombre total d'élèves reçus, au motif que, même si elles deviennent médecins, elles quittent ensuite souvent leur poste pour se marier et avoir des enfants, ont justifié des sources auprès des médias locaux.

À la suite de ce scandale, les autorités ont enquêté sur le terrain pour étudier précisément la façon dont sont conduits les examens d'entrée.

Une trentaine d'établissements ont pour le moment été passés au crible.

«Des pratiques inappropriées ont été découvertes dans plusieurs universités», a écrit le ministère dans un rapport d'étape, donnant plusieurs exemples de méthodes visant à élimi-



ner les femmes ou les candidats qui avaient auparavant raté d'autres concours, ou bien à favoriser certains postulants, par exemple parce qu'un de leurs parents était diplômé du même établissement.

Par ailleurs, le ministère a soulevé des soupçons de possible discrimination liée au statut social des étudiants.

Dans certains cas, les candidats doivent préciser au moment du concours ou lors d'un entretien oral les identités de leurs parents, leur profession et leur situation économique. Le rapport final sera publié en

décembre, mais il n'est pas certain que les noms des établissements en cause soient révélés.

En revanche, le ministère espère que les universités corrigent leurs méthodes «pour que les candidats puissent se présenter en toute quiétude aux examens».

Pour le moment, seules les universités de médecine sont concernées, mais «l'enquête serait élargie si des pratiques inappropriées étaient découvertes dans d'autres types d'établissements», a précisé un fonctionnaire du ministère de l'Education.

BOSNIE: Une centaine de migrants campent à la frontière avec la Croatie

Une centaine de migrants, notamment des familles avec des enfants, campent devant un poste-frontière entre la Bosnie et la Croatie où ils ont passé la nuit, réclamant l'ouverture du passage, a annoncé la police hier.

«Ces gens ont passé la nuit dehors.

Ils sont sous surveillance policière, à proximité du poste-frontière d'Izacic», près de la ville de Bihac (nord-ouest), a déclaré une porte-parole de la police Snezana Galic.

Il s'agit notamment des familles qui sont logées

dans un hôtel réaménagé en centre d'accueil, qui se trouve à une vingtaine de kilomètres de ce poste-frontière, selon les médias.

Partis lundi dans la matinée de l'hôtel, à pied, ces migrants sont arrivés dans la soirée à Izacic, où ils ont été empêchés par la police de s'approcher du poste-frontière.

Ils sont restés en bord de route, alors que la température est descendue dans la nuit à 5 degrés Celsius dans la région de Bihac.

Dans la soirée, des habitants de cette zone leur ont apporté des vivres et des

boissons chaudes, ont rapporté les médias locaux.

Auparavant évitée par les migrants, la Bosnie est confrontée depuis le début de l'année à un afflux qu'elle peine à gérer.

Plusieurs milliers de migrants, selon la police, se trouvent dans la région de Bihac d'où ils essayent de passer illégalement en Croatie, pays membre de l'Union européenne.

Les policiers essayent de négocier avec les migrants leur retour dans le centre d'accueil, une proposition qu'ils refusent, selon Snezana Galic. «Un trans-

port vers l'hôtel serait organisé, mais à condition qu'ils acceptent de rentrer», a-t-elle dit. Malgré l'aide financière de l'Union européenne, les autorités bosniennes ne sont pas encore parvenues à mettre en place un centre d'accueil dans la région de Bihac, en raison de différends politiques et d'une administration très complexe.

Des ONG mettent en garde contre une aggravation de la situation avec l'arrivée de la saison froide, alors que des centaines de migrants sont sans abris dans cette région.

SANTÉ: La Russie dénonce la «législation» du cannabis au Canada

La Russie a dénoncé lundi la «législation» du cannabis au Canada, soulignant que cette décision est «inacceptable» et contraire aux lois internationales, a indiqué la diplomatie russe.

«Nous sommes convaincus que cet acte législatif va à l'encontre de la juridiction internationale en matière de contrôle des stupéfiants», a indiqué la diplomatie russe dans un communiqué diffusé par son ambassade à Ottawa, cité par les médias russes. Selon la Russie, le gouvernement canadien est en «violation de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, de la Convention de Vienne sur le droit des traités de 1969, de la Convention sur les substances psychotropes de 1971 et de celle contre le

trafic illicite de stupéfiants de 1988».

«En torpillant consciemment le régime international de contrôle des stupéfiants, le gouvernement canadien crée le plus grand marché des drogues du monde, qui malgré toutes les affirmations et les mesures envisagées visant à prévenir l'exportation de cannabis hors des frontières nationales, provoquera certainement une hausse considérable de son trafic vers d'autres Etats, y compris ceux qui respectent strictement l'esprit et la lettre des conventions», a signalé le ministère russe des Affaires étrangères.

Le gouvernement russe a prévenu que «la Russie et d'autres pays devront probablement adopter des mesures

supplémentaires pour empêcher les tentatives éventuelles de contrebande de cannabis et de ses dérivés depuis le Canada». «Nous considérons la logique d'Ottawa, qui applique de manière sélective les textes juridiques multilatéraux et contraignants, comme inacceptable, hypocrite», a poursuivi la diplomatie russe. Le Canada est devenu le 17 octobre le deuxième pays au monde à légaliser «la possession et la consommation de cannabis récréatif». Pour le Premier ministre canadien Justin Trudeau, cette décision doit «permettre de contrer le crime organisé, empêcher les mineurs d'accéder à la marijuana et assurer aux consommateurs autorisés un accès à des produits de qualité».

TAÏWAN: Taipei secoué par un séisme mesuré à 5,7 par l'institut USGS

Taipei a été fortement secoué hier par un tremblement de terre d'une magnitude estimée à 5,7 par l'institut géologique américain USGS. La secousse, qui avait été mesurée à 6,0 par les services sismologiques taïwanais, s'est produite à 12h34 (04h34 GMT) à 104 km au large du comté de Hualien, situé sur la côte est de l'île.

INDE: Près de 50.000 personnes mortes sur les voies ferrées entre 2015 et 2017

Quelque 50.000 personnes sont mortes entre 2015 et 2017 en Inde après avoir été renversées par des trains en traversant des voies ferrées, a révélé la société d'Etat Indian Railways.

Indian Railways a récemment déclaré que 61 personnes avaient été fauchées par un train alors qu'elles participaient à la fête hindoue, sur une voie ferrée de la ville d'Amritsar, dans l'Etat du Pendjab (nord). Selon les données, 49.790 personnes ont été renversées par des trains entre 2015 et 2017. Un haut responsable a déclaré hier qu'Indian Railways avait pris à maintes reprises des mesures pour réduire le nombre de morts. «Imposer une amende aux individus qui franchissent les rails, mettre fin aux passages à niveau non gardés... toutes les mesures ont été prises», a-t-il ajouté. Les catastrophes ferroviaires sont courantes en Inde en raison du retard d'une grande partie des infrastructures ferroviaires, héritées de l'époque coloniale. En 2015, le gouvernement indien a garanti 137 milliards de dollars sur cinq ans pour la modernisation et l'expansion des chemins de fer.

MEXIQUE: L'ouragan Willa passe en catégorie 5

L'ouragan Willa, qui se dirige vers le nord-ouest du Mexique depuis le Pacifique, s'est renforcé lundi se hissant en catégorie 5, la plus élevée sur l'échelle de Saffir-Simpson, selon le Centre américain des ouragans (NHC). «Les vents les plus violents ont atteint près de 260 km/heure avec des rafales importantes. Willa est un ouragan de catégorie 5» devenant «extrêmement puissant», a annoncé le NHC dans son dernier bulletin. L'ouragan devrait toucher les côtes mexicaines mardi en fin de journée. Le gouvernement mexicain a placé sous surveillance une large zone allant de Playa Pérula (ouest), à Bahia Tepehuayas (nord-ouest), selon la Commission nationale des eaux (Conagua). Une autre tempête tropicale, Vicente, était elle située à 370 km au sud-est d'Acapulco, dans l'Etat du Guerrero, soufflant des vents soutenus de 65 km/h, avec des pointes à 85 km/h, et se déplaçant à une vitesse de 17 km/h.

CÔTE D'IVOIRE: 7 membres d'une famille morts dans un incendie

Sept membre d'une famille ont péri dans un incendie qui s'est déclaré au domicile d'un commerçant dans la nuit de dimanche à lundi à Bouaké (centre, 320 km d'Abidjan), rapporte lundi la presse ivoirienne. Le feu qui serait parti d'un court-circuit vers 1h du matin (locale et GMT) a ravagé le domicile de Koné Amidou, commerçant au marché de gros de Bouaké, tuant l'une de ses épouses et six de ses enfants. Le père de famille, sa deuxième épouse et l'un de ses enfants blessés ont été évacués au Centre hospitalier universitaire (CHU) de la ville où ils sont pris en charge pour des brûlures.

INTOLÉRANCES

Faut-il vous méfier du gluten ?

Issu des céréales, le gluten est très présent dans les produits de notre alimentation courante. Pourtant, de nombreuses personnes y sont intolérantes, parfois sans le savoir. On vous aide à décrypter les symptômes.

C'est quoi au juste ?

Le gluten est un mélange complexe de protéines présentes dans la farine de céréales, à savoir le blé, le seigle, l'épeautre, l'avoine, l'orge et le kamut. Ce mélange légèrement visqueux sert de liant et donne de l'élasticité au pain. On le trouve dans toutes sortes de préparations comme le pain, les croissants, les pizzas... Mais aussi dans les pâtes, la semoule, les poissons panés et les produits qui contiennent des épaisseurs, les plats surgelés et les sauces, par exemple.

Pourquoi peut-il être mal supporté ?

Chez les personnes qui souffrent de la maladie coeliaque (l'intolérance au gluten), les « gliadines », c'est-à-dire une petite partie du gluten, sont mal absorbées. Elles vont détruire les villosités intestinales (la muqueuse devient lisse) qui permettent une bonne assimilation des aliments. Aujourd'hui, 150 000 personnes en souffrent, et on ne sait toujours pas pourquoi, même si des causes génétiques sont avancées.

Quels symptômes ?

Les pédiatres connaissent bien les symptômes qui apparaissent généralement quelques semaines après l'introduction des farines dans l'alimentation des tout-petits : diarrhée chronique, ventre ballonné... ou encore chez les enfants de moins de 3 ans. Il s'agit alors principalement d'un retard de croissance ou d'une perte d'appétit.



Intolérants sans le savoir

Selon des études récentes, les adultes intolérants au gluten seraient nombreux à ignorer leur mal ! Soit parce qu'ils ne présentent pas de symptômes, soit parce que ceux-ci ne laissent pas supposer une maladie digestive. Il peut s'agir, par exemple, de problèmes dermatologiques, de migraines ou d'anémies... La maladie peut en effet se déclarer à n'importe quel âge, après une période où elle est dormante. Seul un test

sérologique (recherche d'anticorps dirigés contre la gliadine) dont le résultat est confirmé par une biopsie intestinale, permet de faire le diagnostic. Lorsque la paroi de l'intestin grêle est lisse, le doute n'est plus permis.

Faut-il éviter d'en manger ?

Comme toute protéine végétale, le gluten régule l'assimilation des bactéries. Bien

peut être aujourd'hui qu'en consommer régulièrement peut engendrer une intolérance. Et si le nombre d'intolérants augmente, il est simplement lié à un meilleur dépistage de la maladie. Il serait judicieux, en revanche, qu'à l'exemple des pays anglo-saxons, les industriels apposent la mention « cet aliment contient du gluten » sur les emballages de tous les produits alimentaires.

Comment ça se soigne ?

Seul un régime sans gluten entraîne la disparition des troubles et une amélioration de la paroi intestinale. Il faut non seulement apporter d'autres protéines végétales comme des légumes secs, mais aussi d'autres aliments contenant de la vitamine PP présente dans l'amidon de blé.

Autre problème : le gluten n'est pas facilement identifiable en dehors des farines et paniers.

On le trouve, par exemple, dans des produits comme des bonbons posés dans une boîte légèrement farinée, ou encore dans la mousse de foie. Par ailleurs, comme tout régime contraignant, le régime sans gluten pose des difficultés dans la vie quotidienne : déjeuners à la cantine, repas au restaurant... Il existe cependant de plus en plus d'aliments garnantis sans gluten, réalisés à base de farine de riz, de maïs ou de châtaigne. Et les intolérants au gluten qui aiment cuisiner ont aussi accès à de nombreux blogs culinaires spécialisés dans les recettes pour allergiques.

IL EST ALLERGIQUE AU GLUTEN

L'intolérance à certaines céréales est de plus en plus fréquente. Si votre bébé a le ventre ballonné, qu'il souffre de diarrhée, qu'il est fatigué, il est peut-être intolérant au gluten.

Comment faire avec un bébé allergique

Le plus simple, évidemment, est de mettre toute la famille au régime « sans gluten », en allant piocher des recettes sur internet et des aliments nouveaux au magasin bio. Lisez attentivement la liste des ingrédients des produits alimentaires préparés industriellement. Si vous avez peur de vous tromper, optez de préférence pour les aliments ou petits pots clairement étiquetés « sans gluten ». Pas question de priver votre enfant de dessert puisque dans la famille des farines sans gluten vous avez le choix entre les farines de riz, de maïs, de sarrasin, de châtaigne, de quinoa, de pois chiche ou la féculle de pommes-de-terre.

C'est une maladie génétique ?

Si vous ou votre conjoint souffrez de la maladie coeliaque, votre médecin a dû vous dire que votre maladie avait un caractère familial. Mais elle ne va pas forcément se déclarer ou elle peut tout aussi bien apparaître sous une forme discrète, à l'adolescence ou à l'âge adulte. Toutefois, pour éviter de « passer à côté », les gastro-entérologues recom-

mandent souvent de faire des recherches d'anticorps chez les enfants dont l'un des parents est intolérant au gluten. Si la prise de sang se révèle positive, les médecins confirment leur diagnostic en effectuant un prélèvement (une biopsie) sur la partie haute de l'intestin grêle. Mais votre bébé peut aussi souffrir de maladie coeliaque alors que vous même ne présentez aucune intolérance au gluten.

Adieu blé, orge, seigle, avoine...

Cette intolérance, que les médecins appellent également maladie coeliaque, touche environ un bébé de moins d'un an sur 2500. Elle se déclenche souvent au moment de la diversification alimentaire et de l'introduction des premières céréales de l'âge qui contiennent du gluten. Mais il faut parfois du temps pour qu'apparaissent les premiers symptômes, contrairement à une allergie qui provoquera, par exemple, une éruption de boutons ou de plaques rouges dans les premières minutes qui suivent la prise du blé. Les signes de cette intolérance au gluten apparaissent petit à petit : l'humeur de votre bébé change, il est fatigué.

Les selles sont volumineuses, pâles, il a le ventre ballonné. En fait, votre nourrisson est sensible à la « gliadine », une des protéines contenues dans le blé, l'orge, le seigle et l'avoine. Normalement, cette protéine est ré-



duite en miettes au moment de la digestion.

Chez les personnes qui souffrent de la maladie coeliaque, non seulement elle n'est pas absorbée mais elle s'attaque aux petites vésicules qui se trouvent dans l'intestin grêle... qui ne remplissent plus leur rôle d'absorption des nutriments (le fer, le calcium et l'acide folique en particulier), ce qui peut entraîner une perte de poids.

Il n'y a pas de médicament

Il n'existe pour l'instant aucun traitement (ni vaccin, ni médicament) qui permette à votre enfant de vivre sa maladie, tout en continuant, par exemple, à partager le

même repas que vous ou que ses petits camarades de la crèche. Le seul et unique traitement consiste à suivre un régime alimentaire sans gluten (donc sans blé...) et à le respecter à vie ! Bref, à exclure de son alimentation quotidienne des aliments aussi appréciés des petits gourmands que les pâtes, le pain, les pâtisseries, les pizzas, les hamburgers, les biscuits...

Le pédiatre vous le répétera sans cesse, le régime sans gluten doit être observé scrupuleusement. En outre, ne perdez pas de vue que dès que votre bébé connaîtra le goût d'un aliment interdit, la frustration deviendra beaucoup plus grande et insupportable.

Gluten : par quoi je le remplace ?

L'intolérance au gluten, aussi appelée maladie coeliaque, est fréquente. Contrainte, elle oblige à supprimer de son alimentation tous les produits contenant du blé, de l'orge, du seigle ou de l'avoine. Alors par quoi remplacer ces aliments et quel régime alimentaire adopter ?

Une réaction immunitaire

Le gluten est un mélange de protéines et de sucres qui déclenche une réaction immunitaire anormale qui entraîne l'absorption des minéraux et vitamines. Elle se manifeste principalement par des symptômes digestifs (ballonnements, diarrhées), de la fatigue, de l'anémie et des douleurs articulaires. L'origine de l'intolérance au gluten est mal connue. Certains facteurs génétiques et environnementaux pourraient le favoriser. Les habitudes alimentaires des nourrissons pourraient aussi jouer un rôle dans le développement à l'âge adulte d'une intolérance en gluten.

Les aliments dont il faut vous éloigner

Les aliments contenant du gluten. C'est le cas par exemple de certaines céréales comme l'orge, le blé, le seigle, l'épeautre, l'avoine, le kamut ou le boulgour, mais aussi de tous leurs dérivés : pain, pâtes, semoule, farine, flours, galettes, bière. Mais le gluten se cache aussi dans de nombreux produits transformés. Il est en effet utilisé dans l'industrie alimentaire pour donner du liant. On le retrouve donc souvent dans les plats préparés et autres aliments industriels, comme par exemple les biscuits, certaines sauces tomates, yaourts ou fromages, les cubes de bouillon, les préparations de repas et autres compléments alimentaires sont eux aussi à bannir, leur enrobage contenant du gluten. Côté étiquettes, méfiez-vous enfin des appétisantes typographies, dont les ingrédients hydrolysés, agents anti-agglomérants, épaississants ! Il s'agit bien souvent de gluten !

Par quoi remplacer le gluten ?

Si vous êtes intolérante au gluten, il vous est recommandé d'adopter une alimentation sans gluten, comportant des aliments frais, les moins transformés possibles. Vous pouvez donc consommer sans danger des fruits, des légumes, des viandes, volailles et poissons frais et la plupart des produits laitiers. Remplacez l'orge, le blé, le seigle et les autres céréales contenant du gluten par du riz, du soja, du millet, du quinoa, du maïs, des pommes de terre, des légumineuses, des châtaignes ou des lentilles. N'oubliez pas aussi que vous pouvez consommer ces céréales sous forme de farines : pratique pour la préparation de vos gâteaux et autres trempettes. A moins que vous ne préfériez la poudre d'amande ou de noix de coco ? La fleur de Maïs, type Maizena, est elle aussi autorisée : elle est parfaite pour épaissir vos sauces en un tour de main.

Pour remplacer le gluten, vous pouvez également à la machine à pain. Pratique, elle vous permettra de préparer vous-même vos pains en les confectionnant avec des farines sans gluten. Sachez enfin que vous pouvez trouver de nombreux plats préparés sans gluten en magasins bio.

SENSIBILITÉ AU GLUTEN À ne pas confondre avec l'intolérance !

Vous avez l'impression de ne pas digérer pain, pâtes ou quiches, mais vous n'êtes pas cœliaque ? Les experts s'accordent désormais sur l'existence d'une mauvaise tolérance au gluten sans pour autant y être intolérant. Explications.

Produits et restaurants « sans gluten » qui se multiplient, vedettes et champions sportifs vantant le régime « sans gluten ». Phénomène de mode ou véritable problème de santé ? Toujours est-il qu'entre les véritables malades coeliaques et les simples accros à la tendance, il faut désormais compter avec les « sensibles » au gluten. Les spécialistes s'accordent en effet sur l'existence d'une sensibilité au gluten non coeliaque (SGNC). Fin 2012, un groupe d'experts internationaux s'est réuni à Munich pour dresser le bilan des connaissances actuelles sur cette nouvelle pathologie.

Quelles différences avec l'intolérance au gluten ?

L'intolérance au gluten, aussi appelée maladie coeliaque, est une réaction immunitaire anormale vis-à-vis du gluten, un ensemble de protéines contenu dans certaines céréales : le blé, le seigle, l'orge et l'avoine. Celle-ci entraîne une altération de la membrane intestinale avec pour conséquence une malabsorption des nutriments. Les symptômes sont nombreux et variés : douleurs abdominales, diarrhées, ballonnements, fatigue, anémie... mais aussi parfois troubles neurologiques et articulaires. Environ 1 % de la population sera touchée. Depuis quelques années, les médecins voient de plus en plus de patients présentant les mêmes symptômes, mais chez qui les tests de recherche de la maladie coeliaque sont négatifs. « La sensibilité au gluten est un peu une forme bâtarde de l'intolérance au gluten, note le Professeur Bruno Bonaz, gastro-entérologue au CHU de Grenoble. Peut-être à terme déboucher sur celle-ci ? Pour l'instant, on ne sait pas. Plus fréquente, on estime que la SGNC toucherait 6 % de la population.

Comment diagnostiquer la sensibilité au gluten ?

« On commence par s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une intolérance au gluten, avec des examens sanguins pour rechercher les anticorps spécifiques (les IgA anti-transglutaminase), voire une biopsie de l'intestin grêle, explique Bruno Bonaz. Si la pathologie est écartée, on peut suspecter une SGNC. Le problème est qu'il n'existe pas de biomarqueurs spécifiques pour cette maladie. Seule certitude : une personne « sensible au gluten » souffre de divers troubles digestifs rapidement après avoir consommé des aliments contenant du gluten, et voit son état s'améliorer quand elle arrête d'en consommer. L'amélioration est rapide car la membrane intestinale n'est pas altérée comme dans le cas d'une intolérance.

Que faire si l'on se croit concerné ?

Pas d'autodiagnostic et de mise au régime sans gluten sans avis médical préalable. « Je vois beaucoup de gens qui ont exclu le gluten de leur alimentation parce qu'ils se sentent mieux ainsi, constate Bruno Bonaz. Le problème est qu'ensuite, il est plus compliqué de diagnostiquer une possible intolérance au gluten ». En effet, les anticorps et les lésions intestinales caractéristiques de cette maladie



disparaissent quand on arrête de consommer du gluten. Or le régime n'est pas le même en cas d'intolérance ou de sensibilité. « Les personnes intolérantes doivent suivre un régime strict, contraignant et coûteux », rappelle le médecin. Dans le cas d'une sensibilité au gluten, il existe un certain degré de tolérance propre à chacun. « On diminue progressivement les quantités de gluten et on observe ce qui se passe en termes de confort digestif », explique la diététicienne Virginie Grandjean-Ceccon. Pour certains, supprimer les principales sources de gluten (pâtes, pâtes, gaufres) suffit. Pour d'autres, il faudra aussi aller traquer le gluten caché dans les aliments transformés. L'alimentation doit donc complètement être adaptée au cas par cas.

Faut-il diminuer sa consommation de blé par précaution ?

Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer l'augmentation récente de la SGNC. Parmi celle-ci, le fait que le blé a subi de nombreuses modifications génétiques ces dernières années pour répondre aux besoins de l'industrie agro-alimentaire. Ainsi, sa teneur en gluten (nécessaire à la panification) a été augmentée. Autre piste : l'ATI (inhibiteur de l'amylase/trypsinase), une protéine associée au gluten. « Pour rendre le blé plus résistant aux insectes, la teneur en ATI a été renforcée, indique la nutritionniste Barbara Kointzler. Selon un groupe de recherche de l'université de Mayence en Allemagne, celle-ci pourrait entraîner des réactions immunitaires anor-

males ». Enfin, le blé serait plus présent qu'avant dans notre alimentation, via les produits transformés, dans lequel il est utilisé (souvent sous forme d'amidon) pour ses propriétés liantes et épaississantes. Bref, même si les raisons de la SGNC ne sont pas encore clairement identifiées, il est vivement recommandé de varier son alimentation en variant les céréales (et en pensant aux légumineuses) et de cuisiner maison !

Les aliments qui contiennent du gluten...

- Pain
- Pâtes
- blé, avoine, épeautre, kamut, seigle, orge
- Céréales de petit déjeuner

Et ceux qui n'en contiennent pas...

- Galettes de riz, tartines craquantes au sarrasin, pains sans gluten, en magasins spécialisés
- Vermicelles de soja, nouilles soba (100 % sarrasin), riz
- Riz, quinoa, amaranthe, millet, kashi (sarrasin grillé), légumes secs (lentilles, pois cassés, haricots secs)
- Pétales de maïs ou de sarrasin, mueslis à base de flocons de châtaignes, de grains de quinoa soufflé, d'amarante

LIBYE: Al-Sarraj tient à l'unification de l'institution militaire

Le chef du gouvernement d'union nationale libyen, Fayed Al-Sarraj, reste attaché à l'achèvement de l'unification de l'institution militaire et au suivi du processus de négociation avec les officiers de l'armée relevant du gouvernement d'union, a déclaré lundi son porte-parole.

Le porte-parole du président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Salak, a indiqué lors d'une conférence de presse que Fayed Al-Sarraj avait insisté sur l'accord final visant à unifier l'institution militaire, exigeant «de clarifier le statut de l'autorité civile, représentée par le commandant suprême de l'armée et de ses pouvoirs». Il a souligné que les négociations se poursuivaient jusqu'à la conclusion d'un accord, soulignant que l'unification des institutions, en particulier des institutions souveraines, ne pouvait être séparée de la solution politique globale». En ce qui concerne les arrangements de sécurité, le porte-parole du président du Conseil présidentiel libyen a confirmé la finalisation du plan final des arrangements de sécurité et son entrée en vigueur à travers une «consultation et une coordination avec toutes les parties».

Concernant le transfert de fichiers politiques, Fayed Al-Sarraj a confirmé «la poursuite des réformes politiques par le biais d'un remaniement afin de compléter les modifications apportées au cours de la période écoulée».

Il a ajouté que le chef du gouvernement libyen d'union nationale avait reçu une invitation officielle de son homologue italien d'assister à la conférence «Palerme» qui se tiendra les 12 et 13 novembre en Italie sur la Libye, soulignant la nécessité de parvenir à «des résultats concrets et traduits par des mesures concrètes conduisant à un règlement politique global pour résoudre la crise».

CAMEROUN: Washington relève des irrégularités dans le scrutin

Washington a estimé lundi que des irrégularités lors du scrutin présidentiel au Cameroun faisaient douter de la crédibilité de la victoire de Paul Biya, exhortant toutes les parties à régler leurs différends par les voies légales.

Le président camerounais Paul Biya, 85 ans dont 35 au pouvoir, a été réélu pour un septième mandat avec 71,28% des suffrages, selon les résultats officiels publiés lundi soit deux semaines après le scrutin.

Les trois principaux candidats de l'opposition --Maurice Kamto, Joshua Osih et Cabral Libii-- avaient introduit des recours en annulation partielle ou totale du scrutin, dénonçant des «fraudes massives et systématiques».

«Tout en saluant l'amélioration flagrante de la Commission électorale camerounaise par rapport aux élections de 2011, il y a eu un certain nombre d'irrégularités avant, pendant et après le vote du 7 octobre», a relevé Heather Nauert, porte-parole du département d'Etat, dans un communiqué.

«Ces irrégularités ont pu ne pas affecter le résultat final mais ont créé une impression que l'élection n'était pas crédible ou vraiment libre et équitable», a-t-elle poursuivi.

Lundi matin, un fort déploiement sécuritaire était visible à Yaoundé aux abords de la Poste centrale où certains avaient appelé sur les réseaux sociaux à manifester contre l'annonce des résultats. Des camions anti-émeutes, des militaires et des dizaines de policiers étaient stationnés dans le quartier.

«Nous exhortons toutes les parties --y compris le gouvernement-- à respecter la règle de droit, à résoudre pacifiquement tout litige à travers les canaux légaux existants et à éviter les discours de haine», a ajouté Mme Nauert.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres avait aussi appelé dans un communiqué plus tôt toutes les parties, en cas de contestations, à suivre «la voie légale».

M. Guterres «réaffirme son encouragement à toutes les parties prenantes à privilégier le dialogue qui est le meilleur chemin vers la cohésion sociale et l'unité nationale», a ajouté le texte.

UNION AFRICAINE: Prochain sommet extraordinaire à Addis-Abeba à la mi-novembre sur les réformes de l'organisation

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat a annoncé lundi à Cotonou que les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Union africaine (UA) vont se réunir en sommet extraordinaire, les 17 et 18 novembre prochains à Addis-Abeba en Ethiopie, pour discuter des questions relatives aux réformes de l'organisation panafricaine.

S'exprimant devant la presse à l'issue de son entretien avec le chef d'Etat béninois Patrice Talon, M. Mahamat a indiqué qu'il est allé consulter le dirigeant sur les priorités de l'UA.

«J'ai discuté avec le président béninois Patrice Talon, dans le cadre des concertations que j'entrevois avec les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, des chantiers très importants de notre espace, notamment le processus d'intégration, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine et d'autres initiatives connexes, la promotion de la paix et de la sécurité régionales», a-t-il déclaré, se réjouissant de l'engagement du Bénin dans l'agenda de l'UA.

Outre ces chantiers, a-t-il poursuivi, le processus de réforme institutionnelle de l'UA, engagé depuis 2017, avance très bien et la preuve est que les chefs d'Etat et de gouvernement vont se réunir les 17 et 18 novembre prochain à Addis-Abeba en sommet extra-



ordinaire pour en discuter. «A l'issue de cet entretien, le président béninois Patrice Talon m'a réaffirmé du soutien total du Bénin pour ces processus en cours sur le continent africain», a-t-il

affirmé. De sources diplomatiques, après le Bénin, le président de la Commission de l'UA se rendra successivement en Guinée du 23 au 24 octobre et au Nigeria les 25 et 26 octobre.

SOUDAN DU SUD: Les parties en conflit invitées à rendre l'application de l'accord de paix «inclusive»

Les observateurs de paix au Soudan du Sud ont exhorté lundi les parties en conflit à développer des moyens efficaces et inclusifs permettant d'impliquer les populations locales dans la mise en œuvre d'un accord de paix redynamisé.

Augustino Njoroge, vice-président de la Commission conjointe de supervision et d'évaluation (JMEC), a invité le Comité national de pré-transition à assumer la responsabilité d'unir les communautés affectées par la guerre pour favoriser la guérison et la réconciliation dans le pays.

«Il est évident que la responsabilité énorme qui

vous a été confiée nécessite la collaboration des acteurs régionaux et internationaux. Elle vous impose de développer un mécanisme efficace et transparent pour mobiliser ces partenaires importants», a déclaré M. Njoroge dans un communiqué publié à Juba.

Dimanche, la JMEC a inauguré la première réunion du Comité national de pré-transition à Khartoum, capitale du Soudan pour discuter de la formation du nouveau gouvernement de transition.

Ce comité de 10 membres doit soumettre chaque mois des rapports écrits au président de la JMEC reconstitué,

aux deux parties et aux autres parties prenantes.

«L'expérience a montré qu'un échec à obtenir les financements nécessaires pour ces institutions essentielles peut gravement affecter, et au bout du compte retarder, la mise en œuvre», a expliqué M. Njoroge.

Le président sud-soudanais Salva Kiir et le dirigeant du Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition (MPLS-IO) Riek Machar sont convenus d'un accord de paix définitif négocié sous la médiation du président sud-soudanais Omar el-Béchir et sous l'égide de l'Autorité intergouverne-

mentale de développement (IGAD), bloc de pays d'Afrique de l'Est. Le conflit au Soudan du Sud a éclaté en 2013 suite à des affrontements entre les forces loyales à M. Kiir et celles de M. Machar.

L'accord de paix de 2015 pour mettre fin aux violences a été violé en juillet 2016 avec la reprise des combats à Juba entre les factions rivales, poussant M. Machar à l'exil.

Des millions de civils sud-soudanais ont trouvé refuge dans les pays voisins alors que le conflit continue de faire rage malgré les tentatives d'apaisement des acteurs internationaux.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE: L'inauguration de la Cour pénale spéciale marque la fin de l'impunité

La Cour pénale spéciale (CPS) de la République centrafricaine (RCA) a été mise en place lundi lors d'une session inaugurale à Bangui, un événement déterminant pour l'administration de la justice dans le pays, selon un communiqué publié lundi par l'ONU, citant la Mission des Nations Unies dans le pays (MINUSCA). Organisé à la Cour de cassation, cet événement marque le lancement officiel des enquêtes de la Cour, qui devrait jouer un rôle moteur dans la lutte contre la culture d'impunité qui prévaut dans le pays pour les crimes graves internationaux, en particulier ceux commis contre des civils.

Dans le cadre d'un mandat de cinq ans, renouvelable, la CPS a juridiction pour enquêter, instruire et juger les crimes les plus graves commis en RCA depuis 2003. Il s'agit d'un «jour histo-



rique qui marque la fin de l'impunité pour les crimes de génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'hu-

manité en RCA», a déclaré le représentant spécial du secrétaire général en République centrafricaine, Parfait Onanga-Anyanga, qui participait à la session inaugurale de la CPS aux côtés du Premier ministre centrafricain, Simplice Sarandji. La Cour pénale spéciale est un tribunal national composé de plusieurs magistrats et de membres du personnel judiciaire internationaux intégrés à l'institution. Les juges Michel Landry Louanga, Centrafricain, et Emmanuelle Ducos, Française, ont été respectivement élus président et vice-présidente de la CPS. Conformément à son mandat, la MINUSCA, de concert avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres partenaires, a appuyé la mise en place de la Cour.

MEURTRE KHASHOGGI: Erdogan : Tous ceux qui y ont joué un rôle doivent être punis

Le journaliste saoudien Jamal Khashoggi a été victime d'un «assassinat barbare», a assuré hier le président turc, Recep Tayyip Erdogan, ajoutant que «toutes les personnes impliquées» dans ce meurtre «y compris les commanditaires, devaient être punies».

«Un assassinat politique», «un assassinat barbare», a déploré le président en détaillant les résultats de l'enquête sur la mort de Jamal Khashoggi, dans un discours prononcé devant le groupe parlementaire de son parti à Ankara.

Pour M. Erdogan, des preuves «solides» tendent à démontrer que le meurtre du journaliste saoudien à l'intérieur du consulat d'Arabie Saoudite à Istanbul a été «planifié des jours à l'avance».

«La conscience internationale ne sera apaisée que lorsque toutes les personnes impliquées, des exécutants aux commanditaires, auront été punies», a déclaré M. Erdogan, proposant que 18 suspects arrêtés en Arabie Saoudite «soient jugés à Istanbul».

«En reconnaissant le meurtre, le gouvernement saoudien a fait un pas important. Ce que nous attendons de lui, maintenant, c'est qu'il mette



au jour les responsabilités de chacun dans cette affaire, du sommet à la base, et qu'il les traduise en justice», a-t-il dit. Après avoir fait un bref point sur l'enquête, M. Erdogan a énuméré plusieurs questions qui

restent, a-t-il dit sans réponse. «Pourquoi le corps (de Khashoggi) est-il toujours introuvable?», a notamment demandé le président turc, exigeant en outre de savoir «qui a donné les ordres» aux tueurs.

BRÉSIL: Facebook ferme 68 pages et 43 comptes pro-Bolsonaro

Le groupe Facebook a fermé lundi 68 pages et 43 comptes liés à un groupe brésilien qui serait, selon un quotidien de São Paulo, lié au favori d'extrême droite à l'élection présidentielle de dimanche, Jair Bolsonaro.

«Aujourd'hui dans le cadre de nos efforts permanents pour protéger des abus notre communauté et notre plateforme, Facebook a supprimé 68 pages et 43 comptes associés au groupe brésilien Raposos Fernandes Associados (RFA), en raison de violations de notre politique d'authentification et de courriels non désirés», a annoncé le groupe dans un communiqué.

«Des personnes derrière RFA ont créé des pages en utilisant de faux comptes ou des comptes multiples avec les mêmes noms» pour publier «une grande quantité d'articles à clics» qui redirigent les abonnés sur des pages hors de Facebook.

Le réseau social a précisé que la décision avait été prise en raison des



«comportements» qui violent ses règlements et non «des contenus publiés».

Le quotidien O Estado de S. Paulo avait révélé il y a dix jours que des pages et des comptes contrôlés par RFA avaient formé un immense réseau de soutien à Jair Bolsonaro.

Selon l'enquête du quotidien pauliste, ces pages ont généré 12,6 millions d'interactions -- réactions, commentaires et partages -- dans les 30 jours précédant la publication de l'article du journal.

C'est bien plus que les

interactions notées sur la même période sur les comptes des stars planétaires comme le footballeur Neymar ou les chanteuses pop Anitta et Madonna.

Les réseaux sociaux ont joué un rôle-clé dans l'ascendant qu'a pris Bolsonaro dans la course à la présidentielle: il devance de 18 points dans les sondages son adversaire de gauche Fernando Haddad.

Jair Bolsonaro a mené quasiment toute sa campagne sur Facebook, Twitter et Instagram, où il compte 14 millions d'abonnés.

RUSSIE - ETATS-UNIS

Un nouveau sommet Trump-Poutine n'est pas exclu, selon John Bolton

Le conseiller de la Maison Blanche à la Sécurité nationale, John Bolton a déclaré lundi que la possibilité d'un nouveau sommet entre le président américain Donald Trump et son homologue russe Vladimir Poutine, comme celui de Helsinki en juillet dernier, n'était pas exclue.

M. Bolton a confié au journal russe Kommersant qu'il a discuté de la possibilité d'organiser une réunion entre les présidents russe et américain lors

de ses entretiens avec le secrétaire du Conseil de sécurité russe Nikolai Patrouchev plus tôt dans la journée, à Moscou.

M. Poutine est prêt à rencontrer M. Trump, mais il n'y a pas de préparation en cours, a indiqué le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, à propos des remarques de M. Bolton. Outre M. Patrouchev, le conseiller américain à la sécurité nationale a également rencontré le ministre

russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, en prélude à sa rencontre avec M. Poutine prévue mardi.

Selon un communiqué de presse du ministère des Affaires étrangères et du Conseil de sécurité de la Russie, MM. Lavrov et Patrouchev ont discuté avec M. Bolton, lors des rencontres séparées, de la situation en Syrie, en Afghanistan, en Ukraine, sur la péninsule coréenne et de l'accord sur le nucléaire iranien.

TRAITÉ FNI Le chef de l'ONU souhaite que la Russie et les Etats-Unis trouvent une solution à leurs différends relatifs au traité

Le secrétaire général des Nations Unies (ONU) Antonio Guterres a exprimé lundi son souhait que la Russie et les Etats-Unis trouvent une solution à leurs désaccords relatifs au projet annoncé par Washington de se retirer du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI).

«Le secrétaire général a pris connaissance des remarques faites par les Etats-Unis concernant le Traité FNI et il souhaite toujours que les deux pays s'engageront à résoudre leurs désaccords», a indiqué Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU. «Lors d'un discours prononcé à l'Université de Genève en mai dernier, le secrétaire général a appelé la Fédération de Russie et les Etats-Unis à résoudre leur différend concernant le Traité FNI», a rappelé M. Haq. A ce moment-là, M. Guterres avait également appelé à élargir le Traité sur la réduction des armes stratégiques (nouveau traité START) aux armes offensives stratégiques, qui devrait expirer dans trois ans, et à prendre de nouvelles mesures pour réduire les stocks nucléaires.

Samedi, le président américain Donald Trump a annoncé que les Etats-Unis allaient se retirer du Traité FNI, signé en 1987 par le président américain d'alors Ronald Reagan et le secrétaire général du Parti communiste d'alors de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), Mikhaïl Gorbatchev.

Le traité visait à interdire aux deux pays de posséder, de produire et de tester les missiles d'une portée de 500 à 5 500 km. A la suite de la déclaration de M. Trump, le vice-ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Riabkov a qualifié la décision d'une mesure très dangereuse. Selon l'agence de presse russe Tass, M. Riabkov a également averti que cela pourrait «engendrer la condamnation la plus sévère de tous les membres de la communauté internationale qui se sont engagés en faveur de la sécurité et de la stabilité».

YÉMEN: Jusqu'à 14 millions de personnes pourraient souffrir de la famine

Le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires, Mark Lowcock estime, dans une récente note interne, que si la tendance actuelle devait se poursuivre, jusqu'à quatorze millions de personnes pourraient être en situation de «pré-famine» dans les mois à venir au Yémen. «La situation humanitaire au Yémen est la pire au monde. 75% de la population, soit 22 millions de personnes, ont besoin d'une aide et de protection, dont 8,4 millions sont en situation d'insécurité alimentaire grave et dépendent d'un apport en nourriture urgent», souligne M. Lowcock dans ce document datant du 18 octobre et remis aux quinze membres du Conseil de sécurité. «Dans le pire cas, ce chiffre de 8,4 millions pourrait augmenter de 5,6 millions, mettant le nombre total de personnes au Yémen en conditions de pré-famine à 14 millions», précise le responsable qui doit faire mardi un exposé devant le Conseil de sécurité sur la situation humanitaire dans le pays. Le 16 octobre, le Programme alimentaire mondial (PAM) avait craint que jusqu'à douze millions de personnes puissent être touchées par la famine dans les mois à venir.

«La crise alimentaire au Yémen est directement liée au conflit» qui sévit dans le pays, ajoute Mark Lowcock dans son document. A cet égard, il cite un prix de l'essence qui a augmenté de 45% et un rial qui s'est «déprécié de 47% par rapport au dollar». «Depuis septembre, il a perdu 20% de sa valeur» et «l'impact de cette dépréciation affecte chaque famille au Yémen», précise-t-il. Pour le Yémen, «la plus vaste opération humanitaire est en cours», poursuit-il, en indiquant que «plus de 200 partenaires apportent aide et protection» via un plan humanitaire international.

Pour faire face à la crise, la poursuite de dons généreux est capitale tout comme le maintien et même le développement des importations via tous les ports, souligne aussi Mark Lowcock.

NORVÈGE : Décès du résistant norvégien qui a ruiné le projet nucléaire d'Hitler

Le résistant norvégien, Joachim Ronneberg, qui a ruiné le projet nucléaire d'Hitler contrariant tout espoir de bombe atomique nazie lors de la Seconde Guerre mondiale est décédé le 21 octobre à l'âge de 99 ans, ont rapporté les médias norvégiens.



Joachim Ronneberg qui a dirigé un groupe composé d'a peine neuf hommes qui sabotèrent dans la nuit du 27 au 28 février 1943 une usine norvégienne produisant de l'eau lourde, portant ainsi un coup d'arrêt décisif au programme de recherche nucléaire de l'Allemagne Nazie, est décédé dimanche, ont relaté les médias. «Ronneberg est probablement le dernier des résistants, les plus marquants à s'en être allé», a déclaré la Première ministre norvégienne

Erna Solberg, à l'agence locale NTB. Joachim Ronneberg était un officier de l'armée norvégienne né à Alesund le 30 août 1919 et mort dimanche dans la même ville. Il est connu pour son rôle de résistant contre le Nazisme lors de la deuxième guerre mondiale. Il a notamment supervisé l'opération «Gunserside» dans le cadre de la bataille de l'eau lourde.

N'étant pas le seul à s'être engagé dans la résistance contre le Nazisme car son frère Erling s'y engagera aussi, Joachim

Ronneberg grandit à Alesund puis étudie à Oslo. Il termine ses études de commerce en 1939 et part travailler dans une entreprise d'export de poisson. Lors de l'occupation de la Norvège par l'Allemagne Nazie, il s'enfuit sur un bateau de pêche avec huit de ses amis, en direction de l'Angleterre. Ronneberg prend ensuite contact avec un recruteur de la spécial opération exécutive (SOE), rejoint leur rangs et s'entraîne entre autres aux combats rapprochés, à la survie et

à la manipulation d'explosifs. En février 1943, il est parachuté avec d'autres éléments à proximité de la centrale de Vemork, servant à la production de l'eau lourde. Les membres du commando parviennent, au bout de leur mission, à saboter des éléments de production d'eau lourde à l'aide d'explosifs et à quitter la station de production sans problème majeur. Ronneberg s'enfuit alors avec cinq hommes de l'équipe de sabotage via la Suède. En janvier 1945, il participe à la destruction toujours par explosifs du pont de Stuguflat.

Après la guerre, Ronneberg devient journaliste pour la station d'Alesund de la NRK où il travaille jusqu'à sa retraite en 1988. A partir des années 1970, il commence à raconter son histoire notamment dans des écoles. En 2014, une statue à son effigie est érigée devant la mairie d'Alesund pour son 95ème anniversaire.

SOCIOLOGIE Décès de l'historienne et sociologue Fatima-Zohra Oufriha



L'historienne et sociologue algérienne Fatima-Zohra Oufriha est décédée, lundi à Alger, à l'âge de 77 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

Née à Tlemcen en 1941, Fatima-Zohra Bouzina Oufriha était également professeure agrégée en Sciences économiques et première femme Docteur d'Etat à l'échelle nationale et du Maghreb.

Elle a écrit dans divers domaines et laisse plusieurs ouvrages dont «Industrialisation et transfert de technologie dans les pays en développement» et «Système de santé et population en Algérie».

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUIBA
COMMUNE DE ROUÏBA

NIF 41000 20000 160 850 1037

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article N°52et N° 65du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de services public, le Président de l'assemblée populaire communale de Rouiba informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°09/2018 publié dans les quotidiens nationaux DK NEWS du 01/08/2018 et **du 31/07/2018** portant :

L'Acquisition du Mobilier Scolaire au profil des écoles primaires de la Commune de Rouiba.

Le marché est attribué comme suit :

N°	Opération	soumissionnaire	N.I.Fiscal	note technique /40	Montant (DA/TTC)	Montant corrigé (DA/TTC)	observations
01	L'Acquisition du Mobilier Scolaire au profil des écoles primaires de la Commune de Rouiba.	SAF MOB	099816000403992	25	31 061 891.00	31 061 891.00	Offre Pré qualifiées techniquement

Les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher du service des marchés publics de la commune de Rouiba au plus tard dans les trois(03) premiers jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire des marchés, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de (10) dix jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP conformément aux dispositions de l'article 82du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics modifié et délégation de service public .

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : BLIDA
DAIRA : EL-AFFROUN
COMMUNE : EL-AFFROUN
NIS N° : 096309109170521

AVIS D'UN APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 03/2018 après l'annulation de l'attribution provisoire

Le président de l'APC d'El-Affroun lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales N° 03/2018 après l'annulation de l'attribution provisoire conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, pour la réalisation du projet suivant :

* EXTENTION SIEGE DE LA COMMUNE U 2^{ME} TRANCHE*

Les soumissionnaires qualifiés intéressées par cet avis, et être qualifié en bâtiment (activité principale) et classé à la catégorie deux (02) plus et avoir réalisé durant les (05) dernières années au moins 01 projet construction plus de 12.000.000 DA (attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'œuvre public à l'appui), Et Avoir une Capacité Financière plus 15.000.000,00 (moyenne du chiffre d'affaire des années 2014+2015+2016 > 15.000.000,00 DA)Et avoir un moyen humain (conducteur des travaux ou technicien en bâtiment et au moins 05 ouvrier déclarer, et un délai de réalisation de projet ne dépasse pas 04 mois.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement de la somme de deux mille (2.000,00DA) dinars.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, un offre technique et une offre financière :

1/ le dossier de candidature contient :

- 1 - Déclaration de candidature remplie, signé et datée.
- 2 - Déclaration de probité remplie, signé et datée.
- 3 - Les statut pour la société.
- 4 - Les document relatifs aux pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5 - Certificat de qualification et de classification catégorie deux (02) et plus comme activité principale bâtiment en cours de validité.
- 6 - Les bilans des 03 dernières années 2014 -2015 -2016
- 7 - copie du liste des moyens matériel affectés au projet accompagnés des pièces justificatives (carte grise avec polices d'assurance en cours de validité ou contrat de location accompagné cartes grises avec polices d'assurance cours de validité et couvrant la durée des travaux.
- 8 - copie de la liste des moyens humains affectés au projet (liste déclaration CNAS) avec CV du personnel
- Cle : diplômes
- 9 - Attestation de bonne exécution.

2/ l'offre technique contient :

- 1 - déclaration à soucrire dûment remplie, et signée et datée.
- 2 - le présent cahier des charges remplie, paraphe et signé par le soumissionnaire portant à la dernière page la mention manuscrite « j'ai et accepté »
- 3 - Mémoire technique justificatif renseigné, signée, remplis et paraphé.

3/ l'offre financière contient :

- 1- Lettre de soumission, rempli, signé et datée conforme au modèle du cahier des charges,
- 2- Bordereau des prix unitaires, rempli et signé
- 3- Devis quantitatif et estimatif, rempli et signé

- Présentation de l'offre

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence de l'objet de la consultation ainsi que la mention «dossier de candidature» «offre technique» «offre financière» , selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention : avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales n° 03/2018.

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES»

- La date de dépôt des offres est fixée à vingt un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre national dans l'un des quotidiens de la presse nationale
- L'horaire limite de dépôt des offres est fixée à 12h.
- Louverture des plis aura lieu à la date limite de dépôts des offres au siège de la commune d'El-affroun.
- Les soumissionnaires et les entreprises resteront engagés par leur offres pendant quatre Vingt dix (90) jours plus la période de validité des offres à compter de la date d'ouverture des plis +un (01) mois.

SILA 2018 : Des ateliers d'écriture avec la participation de spécialistes chinois et de pays arabes

La 23ème session du Salon international du livre à Alger (SILA), prévu du 29 octobre au 10 novembre, verra l'organisation de journées dédiées à des ateliers d'écriture animés par des spécialistes venus de Chine, invitée d'honneur cette année.



S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue ce lundi, le Commissaire du SILA, Hamidou Messaoudi a précisé que cette activité «portera sur tous les aspects de l'écriture du livre, à savoir l'édition, les droits d'auteurs et la traduction».

Invitée d'honneur du SILA 2018, la Chine exposera plus de 2500 titres en mandarin et pas moins de 7500 œuvres traduites en arabe et en français, dont les thèmes ont trait à la culture chinoise ancestrale, la littérature et

les livres enfants, à l'exemple de «Le livre de l'Emir : Les sentiers des portes de fer», une œuvre du romancier Ouassini Laredj, traduite en chinois.

Plus de 40 maisons d'édition, et six auteurs dont «Mo Yan», lauréat du prix Nobel, participeront aux travaux de cette manifestation à l'issue de laquelle plusieurs rencontres seront organisées avec les auteurs présents. Ce salon sera, également, animé par de nombreuses œuvres d'écrivains chinois notamment celles tra-

duées en arabe, outre les expositions de photos et de films chinois.

Aussi, plus de 90 invités entre écrivains, romanciers et historiens seront à ce rendez-vous l'œuvre, dont 65 Algériens, a rappelé M. Messaoudi. Par ailleurs, le Commissaire du salon a fait état de «l'exclusion de 20 maisons d'édition arabes» pour entorse au règlement intérieur du salon, précisant que la commission de lecture «avait émis des réserves sur 54 titres», certains non déclarés et d'autres «présentant des contenus racistes ou violents».

19 maison d'éditions se sont abstenues de participer à cette 23ème édition du SILA, «pour des raisons financières», a-t-il ajouté. Le romancier Ouassini Laaredj, qui avait annoncé qu'il ne serait pas présent à cette manifestation, sera bel et bien présent au SILA 2018, a indiqué M. Messaoudi, évoquant «une éventuelle exposition» du deuxième tome de son ouvrage «Le livre de l'Emir».

ALGÉRIE-SYRIE

Signature à Damas d'un accord de coopération pour promouvoir les métiers du cinéma

Un accord de coopération a été signé entre les organisateurs du Festival du film d'Annaba et ceux des Journées cinématographiques de Damas (Syrie) afin d'échanger les expériences et promouvoir la formation aux métiers du cinéma, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué du Commissariat du festival d'Annaba du film méditerranéen.

Cet accord, qui a été conclu entre les deux parties dans la ville de Damas, selon le communiqué dont l'APS a reçu une copie, porte sur l'échange d'expériences dans le domaine de la formation en direction des professionnels et des amateurs exerçant des métiers liés au cinéma, tels que les métiers de scénariste, de caméraman, de réalisateur, de comédien et autres pro-

fessions liées au 7ème art, en sus de la mise au point d'un mécanisme de formation cinématographique à distance.

Outre la projection et la promotion de films algériens et syriens à Annaba et à Damas Film, cet accord prévoit également l'organisation, chaque année, de deux sessions de formation au profit de cinéastes professionnels et amateurs, sous la houlette du Festival du film méditerranéen d'Annaba et des Journées cinématographiques de Damas. Le Festival du film d'Annaba considère cet accord comme «un défi stratégique» à relever afin de permettre aux jeunes cinéastes de maîtriser les techniques de l'industrie cinématographique et de la créativité dans le domaine du septième art.

BULGARIE/GRANDE-BRETAGNE

La plus vieille épave intacte au monde découverte en mer Noire

La plus vieille épave «intacte» au monde, un bateau de commerce grec remontant à l'an 400 avant JC, a été découverte au fond de la mer Noire, a annoncé hier une expédition scientifique anglo-bulgare. «Je n'aurais jamais pensé qu'il serait possible de retrouver intact, et par deux kilomètres de profondeur, un navire datant de l'Antiquité», a déclaré le professeur Jon Adams, directeur du Centre d'archéologie maritime de l'université de Southampton (sud de l'Angleterre), l'un des dirigeants de l'expédition. «Cette découverte va changer notre compréhension de la construction navale et de la navigation à l'époque antique», a-t-il ajouté dans un communiqué. L'expédition Black Sea MAP (pour Maritime Ar-

chaeology Project) a sondé pendant trois ans les fonds de la mer Noire sur plus de 2.000 km² au large de la Bulgarie au moyen d'un sonar et d'un véhicule télécommandé équipé de caméras conçues pour l'exploration en eaux profondes. L'équipe a découvert plus de 60 épaves remontant à l'Antiquité, à l'époque romaine et jusqu'au XVII^e siècle. La plus ancienne d'entre elles a été retrouvée à une profondeur où l'eau est dépourvue d'oxygène et peut «conserver les matières organiques pendant des milliers d'années», a précisé l'équipe du Black Sea Map. L'épave a été datée au carbone 14. «Nous avons des morceaux d'épaves qui remontent à une époque plus ancienne, mais celle-ci semble vraiment intacte»,

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE MILA
RUE DE L'ALN MILA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ REF : 1638/SDG/DMO/SM/ML 2018 NIF : 099343010150830

Conformément aux dispositions des articles 52 et 65 du décret Présidentiel N°15-247 du 02 Dhou EL Hidja 1436 correspondant au 6/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'OPGI de Mila informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouverte relatif à la réalisation VRD de : 150/250 Logements Publics Localisés à ROUACHED programme 0 (2010-2014) 2^{ème} Tranche 2011 parue le : 31/03/2018 et le 01/04/2018 au quotidien «DK NEWS» et «EL AHRAR» et au BOMOP. La procédure de la commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres séance du : 16/05/2018 conformément aux critères prévus dans le cahier des charges propose l'attribution provisoire de marché suivant :

SITE	NRÉ LOGTS	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT CORRIGÉ EN TTC	DELAI (mois)	NOTE OFFRE TECHNIQUE SUR/100	Numéro d'identification Fiscale (NIF)	Critère de choix
ROUACHED	150	HIOUR AHMED	41 629746.32	12	51,67	194643010019149	MOINS DISANT
	150						

Le soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de l'OPGI/MILA dans un délai de **10 (10) jours** à compter de la première publication du présent avis et cela conformément à l'article N°82 du décret présidentiel N°15-247 du 02 Dhou EL Hidja 1436 correspondant au 6/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les autres soumissionnaires sont invités dans un délai de trois (03) jours max à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire de marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières auprés du service Marché/OPGI de Mila conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 02 Dhou EL Hidja 1436 correspondant au 6/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Anep : 25111804 du 24/10/2018

ORAN: Exposition sur les arts optiques de l'américaine Anne Murray

Une exposition sur les arts optiques de l'artiste américaine Anne Murray se tient depuis dimanche soir aux cimaises de «Civil» à Oran. L'exposition présente sur trois écrans une collection de photos, des lumières et des sons attirant l'attention avec des mouvements répétitifs. Parmi les images exposées une lampe à gaz qui reflète une lumière faible et instable accompagnée de sons parfois violents et autres doux «pour exprimer l'état psychique et les sensations que vit l'homme sous l'effet de tensions et du stress quotidien», a expliqué Anne Murray aux visiteurs de cette exposition qui dure 15 jours. Un écran vidéo projette les ailes d'une colombe blanche taillées de sang défilant l'une après l'autre. Un modèle de pieuvre est aussi exposé à l'entrée de la galerie. L'artiste a expliqué que cette exposition

reproduit les interrogations de l'homme et ses comportements vis à vis d'agressions, de tensions et autres situations et reflète surtout la société américaine à laquelle elle appartient avec ses facettes traduisant la xénophobie, le racisme, la violence qui conduisent à la peur et au mal d'autrui. Elle a également souligné que ses tableaux sont un message à tous les intolérants pour devenir civilisés en dominant les pulsations négatives et faire preuve de positivisme pour vivre en paix et en sécurité.

Artiste d'origine irlandaise, Anne Murray s'est spécialisée en arts optiques après avoir suivi une formation à Paris (France) et à New York (USA). Elle a organisé plusieurs expositions en Europe, Afrique du nord, Amérique et Asie et a pris en 2017 à Oran à la Biennale méditerranéenne d'arts contemporains.

Décès de la directrice générale de l'Office du Parc culturel de Tindouf

La directrice générale de l'Office du Parc culturel de Tindouf, Mme Bahamid Habiba, a été découverte morte, lundi à Bechar, a-t-on appris auprès des responsables locaux du secteur de la culture. Le corps de la défunte, qui est décédée d'une mort naturelle dans son lit dans l'un des hôtels de la ville de Bechar, a été acheminé cet après-midi à Alger, lieu de résidence de sa famille où elle sera enterrée, a-t-on précisé.

La défunte, cadre du secteur de la Culture dans le

sud-ouest du pays, la défunte avait dès sa nomination au poste de directrice générale de l'Office précité entamé une vaste opération d'inventaire de tout le patrimoine culturel, humain, faune et flore ainsi que les différents vestiges historique de la région de Tindouf.

Cette région est connue par la présence de l'homme préhistorique de près de 2,5 millions d'années, et ce avec la contribution des cadres de son Office et des experts nationaux, selon la même source.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Esprits criminels

Réalisateur : Joe Mantegna
Avec : Joe Mantegna, Matthew Gray Gubler



L'équipe intervient à Chicago lorsque deux femmes sont retrouvées mortes, poignardées dans le dos, avec une rose à la bouche. Aucune ne présente de traces d'agression sexuelle. Et les défuntes ne semblent pas s'être débattues. Les agents pensent qu'elles connaissaient le tueur. Bien-tôt, une troisième victime est à déplorer. De son côté, David Rossi demande quelques jours de congés pour passer du temps avec son ex-épouse, Krystall Richards. Celle-ci lui fait une proposition inattendue...

france 2 21:00

Nina

Réalisateur : Jérôme Portheault
Avec : Annelise Hesme, Julien Boisselier
Guest star : Catherine Jacob,



condamné pour meurtre, est hospitalisé. Il a avalé un morceau de fourchette, mais le Dr Proust s'inquiète de ses saignements de nez. Le service accueille aussi Akiko, une jeune Japonaise. Voulant changer d'existence, elle a pris un aller simple pour Paris où elle espérait trouver le grand amour après une rencontre sur Internet. Nina parle avec le Dr Smireni de leur père, Antoine. Ils ont du mal à réaliser ce qui leur arrive. Richard se confie à Dorothée et lui explique pourquoi il est en prison : sa fille a été violée et il a tué son agresseur.

france 3 21:05

La carte aux trésors

JEU 58 épisodes



Delphine et Jonathan s'élançant à travers un jeu de piste géant qui les emmène à la découverte de la Normandie. Ils vont arpenter la côte, où s'est déroulé le Débarquement le 6 juin 1944. De nombreux vestiges du fameux D-Day ont été engloutis. Les candidats se rendent également dans la campagne afin d'y découvrir la star des fromages français. Enfin, aux abords du fameux Mont-Saint-Michel, ils partent à la recherche de précieux ouvrages du XIIe siècle.

CANAL+ 21:10

La Gaule d'Antoine

MAGAZINE DE REPORTAGES 5 épisodes



Antoine de Caunes poursuit sa traversée décalée et humoristique de la France. Après la Nouvelle-Aquitaine, les Hauts-de-France, la région Auvergne-Rhône-Alpes, et la Bretagne l'infatigable globe-trotter se rend en région PACA, Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il commence son voyage aux Saintes-Maries-de-la-Mer, en Camargue, où se déroule le pèlerinage annuel des Gitans. Les pèlerins viennent de toute l'Europe pour assister à cette manifestation religieuse qui perdure depuis 1935. Antoine de Caunes continue son équipée sauvage aux côtés des cow-boys camarguais, avant de s'initier à l'art culinaire local en confectionnant la véritable salade niçoise...

M6 21:00

Le meilleur pâtissier

JEU 7 saisons / 55 épisodes



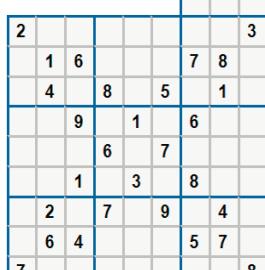
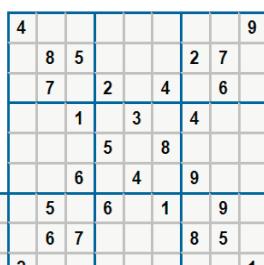
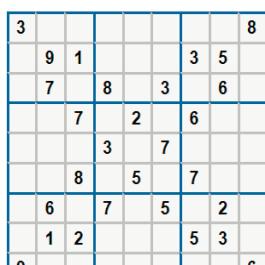
Les six pâtissiers amateurs encore en lice réinterprètent un gâteau classique au chocolat : le cœur coulant. Pour l'épreuve technique, ils découvrent une lugubre recette mexicaine, dénichée par Mercotte : la calavera phosphorescente. Ce gâteau se compose d'un biscuit, d'une compotée de mangues pimentées et d'une crème chantilly, avec des décors fluorescents. Enfin, pour l'épreuve créative, les concurrents réalisent des scènes de crime aussi terrifiantes que gourmandes. Maëlig Georgelin, jeune chef pâtissier installé à Etel, dans le département du Morbihan, se joint à Cyril Lignac et Mercotte pour les juger.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2000

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

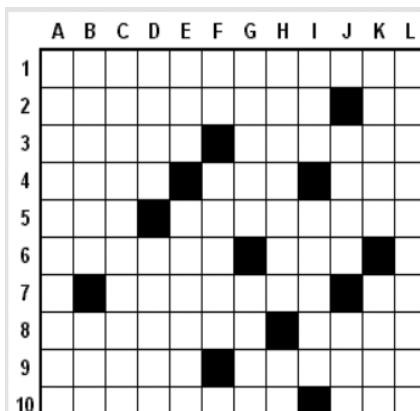
Verticalement:



On ne prend au sérieux que ce qui vous domine et non ce qu'on domine.

Citation de Henri-Frédéric Amiel, Journal intime, le 5 décembre 1852.

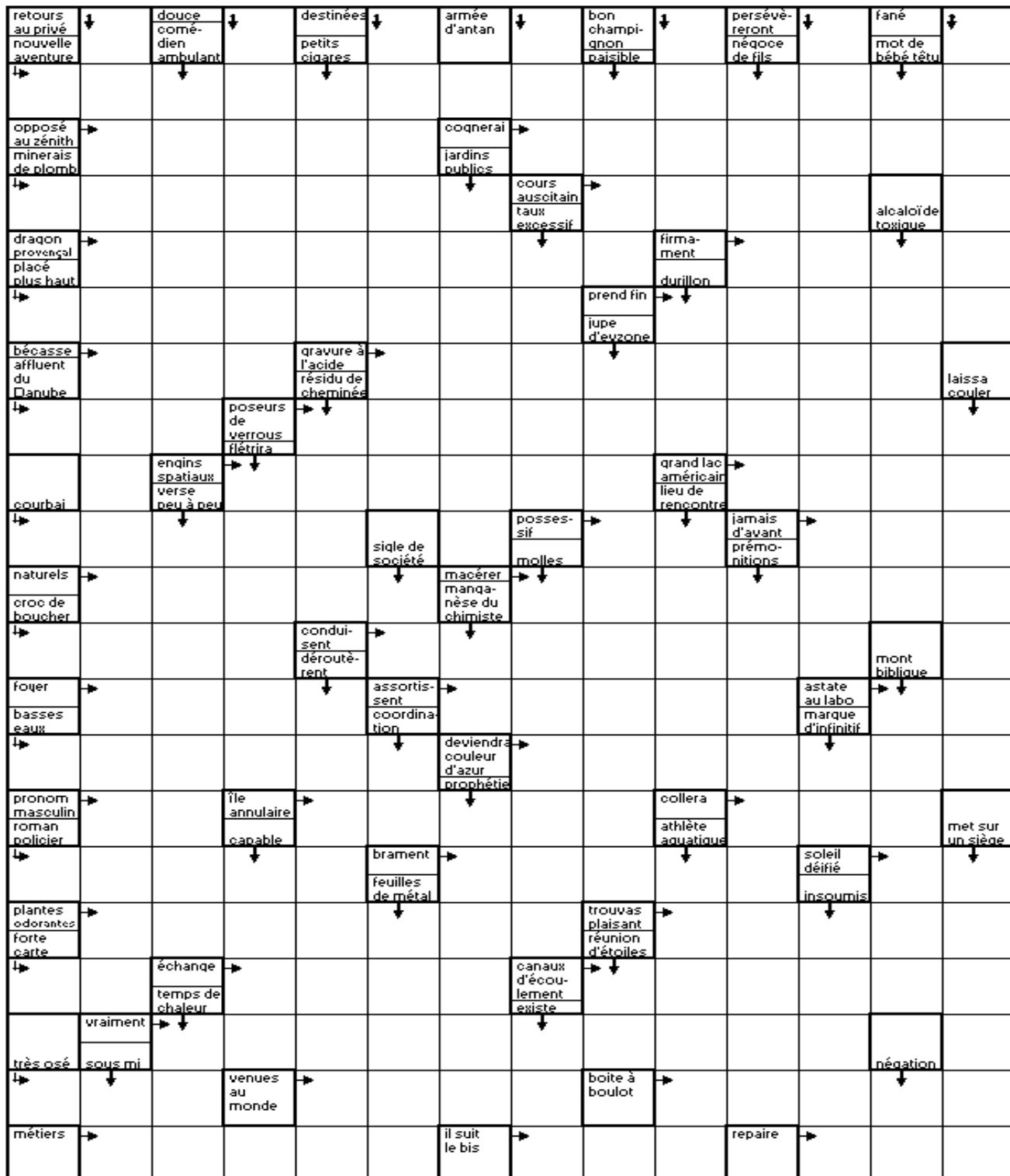
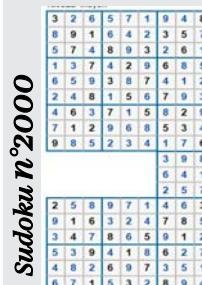
Mots croisés n°2000



Zemreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°700

*Solution**C'est arrivé un 24 octobre*

Mots Croisés n°2000



Grille géante n°700



2005 - Le chanteur Raymond Lévesque refuse un prix du gouverneur général.
2011 - Des chantiers de construction sont déversés par des ouvriers québécois protestant contre un projet de loi encadrant plus sévèrement la référence de la main-d'œuvre.

2007 - L'aviation turque bombarde des bases arrières de la rébellion kurde dans le nord de l'Irak.

2006 - Le vérificateur général Renaud Lachance dénonce le bilan 2005-06 des finances du Québec, qui ignore les passifs de la santé et de l'éducation.

2009 - En Argentine, Fernando de la Rúa remporte les élections présidentielles, contre le sortant Carlos Menem.

1994 - En Ulster, pour la première fois en 23 ans, les troupes anglaises ne patrouillent plus dans les rues de Londonderry.

1992 - Une première équipe non américaine, les Blue Jays de Toronto, gagne la Série mondiale de baseball.

1979 - À Québec, la grève des transports en commun est réglée au bout de huit mois.

VOLLEY / CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS : L'Algérie au Caire pour jouer les premiers rôles

La sélection algérienne de volley-ball participe à la 21e édition du Championnat arabe des nations messieurs, prévue du 25 octobre au 4 novembre au Caire, avec l'objectif de jouer les premiers rôles et préparer les prochaines échéances internationales, a indiqué le sélectionneur national, Salim Bouhella.



«Notre objectif à travers cette participation au Championnat arabe est de jouer les premiers rôles en visant une place sur le podium vu les équipes participantes. Ce tournoi constituera également une bonne préparation pour le Championnat d'Afrique-2019 qui reste notre objectif principal», a déclaré Bouhella à l'APS avant le départ pour le Caire. A moins de 48 heures du début du tournoi, l'entraîneur national a déploré le retrait de dernière minute des équipes nationales tunisiennes et qatarie, considérées parmi les meilleures sélections au niveau arabe. «Nous avons confirmé notre participation au mois d'août dans

l'espoir d'affronter les meilleures sélections arabes et ainsi jauger notre niveau. Malgré le forfait de la Tunisie et du Qatar, le tournoi va regrouper des équipes d'un niveau relevé à l'image de l'Egypte et du Bahreïn», a-t-il souligné.

La 21e édition de ce tournoi arabe verra la participation de 7 nations, à savoir l'Egypte (tenant et organisateur), le Bahreïn, Oman, l'Irak, la Jordanie, la Palestine et l'Algérie, avec une formule de compétition en mini-championnat (une seule poule) dont le premier au classement sera sacré champion. Afin d'aborder cette compétition dans les meilleures conditions, le Six national a effectué cinq

stages en Algérie, respectivement à Tikhja (Bourira), Chlef et Alger, avant de conclure sa préparation avec un stage en Bulgarie du 10 au 19 octobre, ponctué par plusieurs matchs amicaux. «Le dernier stage en Bulgarie a été très bénéfique pour l'équipe qui a très bien réagi lors des matchs amicaux disputés face à des équipes d'un bon niveau. Les joueurs sont motivés pour réaliser une belle performance au Caire», a estimé Bouhella. Côté effectif, le staff technique national a retenu les mêmes joueurs qui ont pris part aux Jeux méditerranéens 2018 à Tarragone (Espagne), auxquels s'ajoute le retour de blessure du passeur Yassine

Hakmi. Au Caire, l'Algérie fera son entrée en lice face à l'Irak, avant de défier l'Egypte et le Bahreïn lors des 2e et 3e journées de compétition. Après une journée de repos, les volleyeurs algériens enchaîneront face à la Jordanie, puis Oman, avant de conclure face à la Palestine.

Listes des joueurs retenus :
Hosni Sofiane - Oumes-sad Mohamed Amine - Dekkiche Ayoub - Abi Ayed Walid - Bouyoucef Soufiane - Ikken Boudejmaa - Hakmi Yassine - Dekkiche Akram - Soualem Billal, Bouzar Abderrahmane - Bourouba Youssouf - Aid Zakaria.

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL "JUNIORS" : Une mauvaise semaine pour les Algériens (ITF)

Les dix joueurs de tennis algériens les mieux classés sur le plan mondial de la catégorie juniors (5 garçons et 5 filles) ont connu une mauvaise semaine, avec une importante régression pour neuf d'entre eux, au moment où Lynda Benkaddour a été la seule à se maintenir à sa 176e place, suivant la dernière publication de la Fédération internationale de la discipline (ITF).

En effet, si la jeune Oranaise n'a gagné aucune place dans ce nouveau classement, elle a le mérite de s'être au moins maintenue dans la position qu'elle occupait déjà, et qui la place en tête des algériennes les mieux clas-

sées sur le plan mondial de la catégorie, loin devant sa compatriote Inès Bekrar, qui elle a perdu 10 places cette semaine pour se retrouver au 530e rang.

Idem pour Houria Boukholda, Amina Ahlem Felloussa et Bouchra Rehab Mebarki, respectivement 3e, 4e et 5e meilleures algériennes sur le plan mondial, et qui elles ont perdu 5, 10 et 13 places cette semaine.

Chez les garçons, cette régression a été plus importante encore, puisque les cinq tennis algériens les ont tous enregistré un recul, y compris le meilleur d'entre eux, Youcef Rihi, qui a perdu 3 places pour se retrouver

au 159e rang. Il reste néanmoins l'Algérien le mieux placé dans cette hiérarchie, loin devant Samir hamza Reguig (2e meilleur algérien) qui lui pointe actuellement au 876e rang, après une perte de 10 places cette semaine. De leur côté, Ryad Anseur, Mohamed Ali Abibsi et Mohamed Racym Rahim, respectivement 3e, 4e et 5e meilleurs algériens sur le plan mondial ont perdu 12, 9 et 13 places. Anseur recule ainsi au 1341e rang, devant Abibsi (1537e) et Rahim (1889e). Le classement mondial de la catégorie est toujours dominé par la Chine, avec C. Tseng chez les garçons et X Wang chez les filles.

BASKET / TOURNOI HOUCEMEDDINE HARIRI : Al-Ryadhi du Liban sacré devant les Tunisiens de l'ES Radès (80-78)

La formation libanaise de basket, Al-Ryadhi, a remporté lundi soir à Beyrouth (Liban) le tournoi international Houcemeddine-Hariri, en battant en finale son homologue tunisienne, l'ES Radès (80-78).

Le club tunisien a tenu la dragée haute au club libanais, notamment en relevant plusieurs fois au score : 21-22 au 1er quart, puis 43-40 à la mi-temps, et 64-65 au 3e quart, avant

de s'incliner finalement 78-80 à la fin du 4e quart, face à un adversaire qui semblait nettement mieux aguerri.

En demi-finale, l'ES Radès avait écarté l'équipe marocaine de l'AS Salé (68-63), alors qu'Al-Ryadhi s'était qualifié par forfait, suite au retrait de ses compatriotes de Homenetmen. Ces derniers avaient, en effet, décidé de quitter définitivement le terrain dans le deuxième quart-temps, en

guise de contestation contre le comportement du public. La formation libanaise conserve ainsi son titre qui est le huitième à son palmarès, record absolu. En revanche, le syndrome de la finale continue à hanter les clubs tunisiens engagés dans cette compétition, avec un quatrième échec intervenant après ceux de l'ES Sahel en finales de l'édition de 2016 devant Homenetmen du Liban (98-102), de 2015 et de 2012 devant Al-Ryadhi respectivement sur le score de (115-116) et (61-68). L'Algérie était représentée dans ce tournoi international par le Groupement sportif des Pétroliers (GSP), qui s'est fait éliminer dès la phase de poules, où il a concédé deux défaites contre une seule victoire. Celle-ci a été remportée contre les Egyptiens d'Al-Ahly du Caire (63-60).

HANDBALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (GR. B - 3E J) : Victoire de la JS Kinshasa devant le Raja Agadir (24-19)

La JS Kinshasa de la RD Congo s'est imposée devant son homologue marocain du Raja d'Agadir sur le score de 24 à 19, en match comptant pour la 3e journée du groupe B du Championnat d'Afrique des clubs champions de handball, disputé lundi à Abidjan (Côte d'Ivoire). C'est la première victoire des Congolais dans la compétition après la défaite concédée lors de la première journée face aux Algériens du GS Pétroliers (21-18), alors que le Raja enregistre sa deuxième défaite après celle face aux tenants du titre les Egyptiens de Zamalek (31-23). Le deuxième match du groupe B oppose à partir de 19h00 le GS Pétroliers au Zamalek. Rappelons que le club congolais de Petrosport, versé dans le même groupe que le GSP, a déclaré forfait. A l'issue de la phase de poules, les quatre premiers de chaque groupe se qualifieront aux quarts de finale, prévus le 25 octobre. Les demi-finales et la finale sont prévues, respectivement, les 26 et 28 octobre.

HANDBALL / CAN-2018 DAMES (PRÉPARATION)/ ALGÉRIE : 19 joueuses convoquées pour le 1er stage (FAHB)

Le nouvel entraîneur de la sélection algérienne féminine de handball, Abdelkrim Bendjemil, a convoqué 19 joueuses pour le premier stage de préparation qui se déroulera du 23 au 25 octobre à Zeralda (Algier), en prévision de la CAN-2018 prévue au Congo. Installé fin septembre, Bendjemil assisté de l'ancienne internationale Nassima Dob, aura la lourde tache de remettre sur pied la sélection nationale féminine en hibernation depuis près de deux années. Pour ce premier stage, le staff technique a convoqué 19 joueuses évoluant en Algérie, dont 7 joueuses du HBC El Biar et 5 joueuses du GS Pétroliers. Le Championnat d'Afrique des nations 2018 est prévu du 2 au 18 décembre à Brazaville (Congo) avec la participation de dix équipes dont l'Angola tenant du titre.

BASKET / CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (DAMES) : Le GS Pétroliers débutera aujourd'hui face aux FAR du Maroc

Les basketteuses du GS Pétroliers entameront la 20e édition du Championnat arabe des clubs champions, prévue du 23 au 30 octobre à Alexandrie (Egypte), en affrontant leurs homologues marocaines des Forces armées royales (FAR) mercredi (15h00 algériennes), selon le calendrier de la compétition dévoilé par les organisateurs. Versé dans le groupe A, le GSP enchaînera jeudi en déifiant les Tunisiennes de l'ES Cap Bon (15h00), avant de boucler samedi le premier tour face aux Egyptiennes du Club Olympique (17h00). Outre le GS Pétroliers, champion arabe en 2016, sept autres équipes prennent part à cette 20e édition : Al Ahly du Caire et Club Olympique (Egypte), Homenetmen (Liban - tenant), Al-Nasr de Dubaï (Emirats arabes unis), ES Cap Bon (Tunisie), AS FAR (Maroc) et Al-Fahys (Jordanie). Lors de la 19e édition, disputée à Beyrouth (Liban) en 2017, le club organisateur Homenetmen avait remporté le trophée face au CS Sfaxien de Tunisie (61-50) dans un tournoi qui avait regroupé cinq clubs seulement, dont Hussein-Dey Marines, dernier au classement final.

CAN-2019 (QUALIFICATIONS - 5E JOURNÉE/ GR. D): Togo - Algérie le 18 novembre à 16h00 au stade municipal de Lomé

Le match Togo - Algérie comptant pour la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 (groupe D) aura lieu le dimanche 18 novembre à 16h00 (algériennes) au stade municipal de Lomé, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF).

Les Eperviers accueillent leurs adversaires au stade municipal, doté d'une pelouse synthétique, depuis l'entame des éliminatoires de la CAN-2019 en raison des travaux au stade de Kégué, le plus grand du pays offert par la Chine il y a 18 ans. Les travaux de rénovation devraient être achevés d'ici à juin 2019. La Confédération africaine de football avait, en juin dernier, saisi la fédération togolaise sur l'état du stade municipal de Lomé d'une capacité de 15.000 places.

Parmi ses lacunes : absence d'une licence Fifa du gazon synthétique, mauvais état de la pelouse et absence de zone d'échauffement. L'autre



rencontre du groupe D entre la Gambie et le Bénin se déroulera le 17 novembre à Banjul. A l'issue de la quatrième journée des éliminatoires de la

CAN-2019, l'Algérie et le Bénin se partagent la première place du groupe avec 7 points, devançant de deux longueurs le Togo (5 pts) alors que la Gambie

ferme la marche (2 pts). Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2019.

LIQUE DES CHAMPIONS D'EUROPE (3E JOURNÉE) / NAPLES: Ghoulam convoqué contre le PSG

L'international algérien Faouzi Ghoulam, éloigné des terrains depuis plus d'une année à cause d'une grave blessure, est convoqué pour le match de Naples contre le Paris Saint-Germain aujourd'hui au Parc des Princes dans le cadre de la troisième journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Europe de football. Le latéral gauche algérien qui n'a pas encore joué cette saison est donc de retour dans le groupe retenu par l'entraîneur Carlo Ancelotti pour effectuer un déplacement périlleux à Paris. Ghoulam

avait été victime d'une rupture du ligament croisé le 1er novembre 2017 lors de la réception de Manchester City (2-4) en Ligue des champions. Il allait retrouver la compétition en février dernier face aux Allemands du RB Leipzig en Europa League, avant de contracter une fracture transversale de la rotule droite, nécessitant une nouvelle intervention à la clinique Villa Stuart de Rome. Il a repris l'entraînement avec le groupe depuis deux semaines. En revanche, son compatriote Adam Ounas qui avait manqué

le dernier match de son équipe en championnat, sera absent du voyage à Paris. Ghoulam (27 ans) avait été stoppé net dans son élan par cette grave blessure, alors qu'il était convoité par plusieurs clubs européens à l'image du Paris SG (France) ou encore Manchester United (Angleterre). Le joueur qui détient 37 sélections (5 buts) avec l'équipe nationale, avait été convoqué pour les trois derniers matchs du Napoli en Serie A lors du précédent exercice, mais sans pour autant effectuer son retour à la compétition.

LIQUE 1 MOBILIS:

Une subvention de plus de 50 millions DA pour l'USM Bel-Abbes

Une subvention de plus de 50 millions DA sera allouée prochainement à l'USM Bel-Abbes, club évoluant en ligue 1 de football Mobilis, pour améliorer sa situation financière et lui permettre de recruter un nouvel entraîneur, a-t-on appris lundi du wali, Ahmed Abdelfadil Saci en marge de la célébration de la journée nationale de la presse. Suite à une réunion tenue la semaine

dernière avec les dirigeants de l'équipe, il a été décidé de lui accorder une subvention pour donner un nouveau souffle à l'USMBA lui permettant d'aborder sereinement le championnat, a-t-il fait savoir.

Le même responsable a annoncé que la wilaya consacrera en collaboration avec l'APW, un montant de 30 millions DA au titre du budget primitif 2019 et 20 millions DA du

budget supplémentaire de l'exercice 2018. La première tranche de 20 millions DA sera débloquée au mois de novembre prochain et l'autre de 30 millions DA au début 2019, a-t-il précisé, ajoutant qu'une autre aide sera consacrée en collaboration avec l'APW au titre du budget supplémentaire de 2019. En plus de ces subventions octroyées par la wilaya et l'APC, des entreprises ac-

tivitent au niveau de la wilaya de Sidi Bel-Abbes seront sollicitées pour contribuer au financement de l'équipe de la Mekkera. Par ailleurs, le wali a exhorté les dirigeants du club à trouver une issue à la crise et à recruter un entraîneur. L'USMBA occupe la 15e place au classement de la ligue 1 professionnelle Mobilis avec 7 points à l'issue de 11 journées du championnat.

LIQUE DES CHAMPIONS (3E JOURNÉE) HOFFENHEIM : Belfodil : «J'ai un lien très fort avec l'OL»

L'attaquant international algérien d'Hoffenheim (Div. 1 allemande) Ishak Belfodil est revenu sur son passage à l'Olympique Lyon, son club formateur qu'il affrontait hier soir (20h00), dans le cadre de la 3e journée (Gr. F) de la Ligue des champions d'Europe de football, disant avoir un lien «très fort» avec l'équipe française.

«J'ai un lien très fort avec l'OL. Ca a été mon club formateur. Je suis très reconnaissant envers eux... Ce club restera à jamais mon point

de départ au niveau professionnel. Ce sont les premiers à m'avoir donné ma chance. J'ai vécu une très belle expérience avec l'OL», a-t-il affirmé, cité par des médias locaux.

L'entraîneur d'Hoffenheim Julian Nagelsmann a annoncé le retour du joueur algérien pour le match face à l'OL, lui qui n'a pu être présent samedi lors de la victoire décrochée à Nuremberg (3-1) en Bundesliga. «Ca va être un match difficile. On a une bonne équipe.

On l'a montré lors du déplacement au Shakhtar et on a aussi accroché Manchester City jusqu'à la fin. Ils (les Lyonnais, ndlr) sont capables de faire de très gros matchs comme gagner à City. Mais ils ont aussi des défauts donc on va essayer de les exploiter», a-t-il ajouté. Belfodil (26 ans) a retrouvé l'équipe nationale lors des deux derniers matchs disputés les 12 et 16 octobre face au Bénin dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

LIQUE PROFESSIONNELLE-1 : CABBA/MCA, Benhammadi se désole «de l'exagération et de l'amplification des faits»

Le président du CA Bordj Bou Arreridj (ligue 1 Mobilis de football) s'est lundi désole «de l'exagération et de l'amplification des faits» survenus après le match perdu par son équipe face MC Alger (0-1) samedi dernier au stade de 20 août pour le compte de la 11e journée du championnat. Dans une conférence de presse animée au stade 20 août 55, Anis Benhammadi a estimé que «ce qui a été rapporté par certains médias privés et sur les réseaux sociaux constitue une amplification».

«En tant qu'administration du club, nous regrettons ce qui s'est passé après le match retransmis par la télévision et marqué durant ses 95 minutes par un grand fair-play et une bonne organisation», a-t-il indiqué assurant qu'«aucun des joueurs du club adverse n'a été touché malgré l'envalisement du terrain par certains supporters provoqués par les joueurs de l'adversaire».

«En vérité, certains joueurs du MCA se sont dirigés après le match vers leurs supporters et provoqué ceux du CABBA qui ont envahi le terrain», a-t-il ajouté affirmant que le joueur Hachoud en tentant de gravir la clôture aiguise séparant le terrain des gradins s'est blessé à la main et n'a point été agressé par couteau ou tout autre chose».

«Nous avons autorisé l'ouverture des portes du stade aux supporters de l'équipe visiteuse n'ayant pas de tickets pour leur permettre de soutenir leur club par sens de l'hospitalité et par fair-play», a-t-il ajouté affirmant que l'administration du CABBA a présenté un rapport détaillé sur le match à la ligue national de football et espérant que les responsables de ces événements seront sévèrement sanctionnés.

Pour rappel, le chef du service des urgences de l'hôpital Lakhdar Bouzidi de Bordj Bou Arreridj avait indiqué dimanche à l'APS que son service avait admis 131 personnes dont 55 policiers atteints de blessures légères ayant tous quitté l'établissement après avoir été pris en charge.

Aucune blessure dangereuse n'a été enregistrée parmi les joueurs ni les staffs techniques des deux équipes, selon le responsable de la cellule d'information de la sûreté de wilaya qui a assuré qu'aucun joueur n'a été évacué vers l'hôpital et l'autocar de l'équipe visiteuse transportant joueurs et accompagnateurs a quitté le stade sans incident.

LIQUE 1 MOBILIS (SANCTIONS) : Le CABBA écope de quatre matchs à huis clos (LFP)

Le CABBA Arreridj (Ligue 1 Mobilis de football) a écopé de quatre matchs à huis clos, dont deux à l'extérieur, a annoncé ce lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, le CABBA devra s'acquitter d'une amende de 400.000 dinars, précise la même source. Cette sanction fait suite «aux incidents qui se sont produits samedi au stade du 20-août de Bordj Bou Arreridj contre le MC Alger (0-1) à l'occasion la 11ème journée du championnat». Le gardien de but du CABBA Faouzi Chaouchi et celui du MCA Farid Chaâl ont écopé chacun de trois matchs de suspension ferme en plus d'une amende de 60.000 dinars pour «provocation d'une bagarre générale». L'autre joueur du CABBA Sibé Touhami s'est vu infliger une suspension de 3 matchs de suspension dont 1 avec sursis en plus d'une amende de 60.000 DA. La fin de la rencontre CABBA Arreridj - MC Alger a été émaillée de scènes de violences et d'agressions dont ont été victimes des joueurs du MCA. Selon des vidéos postées sur les réseaux sociaux, des supporters du CABBA ont envahi la pelouse juste après le coup de sifflet final de l'arbitre Lahoul Benbrahim, ciblant des Mouloudia.

Par ailleurs, le défenseur du NA Hussein-Dey Walid Allati a écopé de deux matchs de suspension ferme pour «faute grave», alors que l'entraîneur de la JS Saoura Nabil Néghiz a écopé d'un match pour «mauvais comportement envers officiels».

CSA/MC ORAN : Les bilans du président Tayeb Mahiaoui approuvés

Les membres de l'assemblée générale du club sportif amateur (CSA) du MC Oran présents à la session ordinaire organisée lundi ont approuvé dans leur majorité écrasante les bilans moraux et financiers du président Tayeb Mahiaoui au titre des exercices 2016 et 2017.

Ils étaient 44 membres sur 49 présents à avoir accordé leur quitus à Mahiaoui malgré la relégation de l'équipe de handball en nationale 1, soit la seule section toujours en vie que dirige le CSA après la dissolution des autres sections et le transfert de celle du football vers le club professionnel en 2010.

Appelé justement à justifier la descente des «hamraoua» en fin d'exercice écoulé, le patron du CSA/MCO a notamment évoqué «des problèmes financiers dans lesquels se débat le club depuis plusieurs années, et qui ont fini par causer un énorme préjudice à l'équipe de handball», jadis la fierté du jeu à sept oranais et algérien. La confiance a été ainsi renouvelée à Mahiaoui lors de cette assemblée, qui devait avoir lieu la veille mais qui a été reportée faute de quorum, 36 membres sur 111 inscrits ayant répondu présents.

Par ailleurs, Mahiaoui a profité de l'occasion pour informer les membres de l'assemblée générale sur la signature prochaine d'une convention entre le CSA et le club professionnel en application aux dernières instructions de la fédération algérienne de football prises l'été passé.

CAN 2018 DAMES (PRÉPARATION): Victoire de l'Algérie face au Maroc 1-0

La sélection algérienne dames de football a battu son homologue marocaine sur le score de 1 à 0, mi-temps (0-0) en match amical disputé ce lundi au Centre national des sports Moulay Rachid de Maâmora (banlieue de Salé-Maroc). L'unique réalisation des algériennes a été inscrite en deuxième période par Djamilia Marek (62e).

Il s'agit du deuxième match amical entre les deux sélections après celui disputé jeudi 18 octobre 2018 à Kenitra et remporté par le Maroc (3-1). L'équipe algérienne dirigée par la sélectionneuse Radia Fertoul prépare la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 prévue au Ghana du 17 novembre au 1er décembre prochain. Les Algériennes s'étaient qualifiées pour la CAN 2018 en dominant l'Ethiopie en aller et retour (3-1, 3-2).

Le tirage au sort de la CAN-2018 effectué dimanche soir à Accra a placé la sélection algérienne dans le groupe A avec le Ghana (pays hôte), le Cameroun et le Mali. Les Vertes entameront le tournoi contre le Ghana le 17 novembre avant d'affronter successivement le Cameroun le 20 et le Mali le 23.

Le groupe B est composé quant à lui du Nigeria (tenant du titre), de l'Afrique du Sud, de la Zambie et du Kenya qui a été repêché suite à la disqualification de la Guinée équatoriale. Les deux premiers du chaque groupe se qualifient pour les demi-finales. Les trois premiers à l'issue de la CAN2018 se qualifient pour la Coupe du Monde 2019 en France.

LIGUE RÉGIONALE ORANAISE : La non-homologation de la moitié des stades tarde le coup d'envoi des compétitions

Les championnats régionaux, organisés sous l'égide de la Ligue régionale oranaise de football, n'ont toujours pas débuté à cause de la non-homologation de plusieurs stades, a-t-on appris mardi de cet organisme. Près de la moitié des stades concernés par les rencontres de la Régionale 1 et 2 relevant de la Ligue régionale oranaise ont fait l'objet de réserves de la part de la commission d'audit des infrastructures footballistiques, a précisé la même source.

Cela se passe après plus de deux semaines du déroulement

de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle saison, présidée par le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, dans l'un des hôtels de la capitale de l'Ouest du pays.

La Ligue régionale oranaise, qui préside depuis plus de 20 ans Ahmed Bensekrane, attend toujours le verdict de la ladite commission après sa deuxième visite effectuée au niveau des stades souffrant de carences pour constater si les réserves techniques formulées ont été levées ou non, ajoute-t-on. Les clubs

évoluant dans les compétitions organisées par la Ligue régionale oranaise sont issus de six wilayas : Oran, Ain Témouchent, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Relizane et Mostaganem. Le même problème avait été soulevé la saison passée, sauf qu'à l'époque la commission d'audit des stades a «fermé les yeux» sur certaines insuffisances pour permettre au maximum de clubs de recevoir sur leurs terrains leurs adversaires, poursuit-on. La Fédération algérienne de la discipline avait exigé que les stades, dont les terrains sont en turf, n'étaient

pas autorisés à accueillir les rencontres officielles y compris des championnats de divisions inférieures, avant de se rétracter en raison du nombre élevé des infrastructures non-dotées de pelouses en gazon synthétique ou naturel. Outre le problème des stades, la Ligue régionale oranaise fait face également à des dossiers incomplets de la part des clubs affiliés. Plusieurs de ces formations peinent à joindre des échographies du cœur dans les dossiers des joueurs, un document exigé par la FAF à partir de cette saison, selon la

MC ORAN : Le CSA veut reprendre sa mainmise sur le club de football

Le président du club sportif amateur (CSA) du MC Oran, Tayeb Mahiaoui, a déploré la «situation critique dans laquelle se débat depuis plusieurs années» l'équipe de football que préside Ahmed Belhadj, affichant ses ambitions pour y reprendre le contrôle.



«Ca fait déjà plusieurs années que l'équipe de football du MCO déçoit sur tous les plans. Les résultats enregistrés ne sont pas à la hauteur des espérances. On attend la signature de la convention avec le club professionnel comme exigé par la Fédération algérienne de la discipline pour voir ce qu'il y aura lieu de faire», a déclaré Mahiaoui en marge de l'assemblée générale du CSA/MCO, tenue lundi dernier.

«C'est le CSA qui détient la majorité absolue du capital social de la Société sportive par actions (SSPA)

du club, et il est temps d'y exercer notre pouvoir, étant donné que les choses dans l'équipe de football ne fonctionnent pas comme on le souhaiterait», a-t-il ajouté. Il y a quelques jours, Mahiaoui avait déclaré, au cours d'une conférence de presse, que l'actuel président de la SSPA/MCO était en poste d'une manière «illégale».

«On avait voté pour qu'il préside le club de football pour un mandat d'une seule année, mais force est de constater qu'il est toujours en poste depuis voilà cinq ans», a-t-il mar-

té. Les rapports entre Belhadj et les autres actionnaires de la SSPA/MCO, dont Mahiaoui, le patron du CSA, n'ont jamais été au beau fixe. La preuve : l'assemblée générale des actionnaires ne s'est plus tenue depuis près de trois saisons. Mahiaoui, dont les bilans moraux et financiers au titre des exercices 2016 et 2017 ont été approuvés par les membres de l'assemblée générale du CSA malgré la relégation de l'équipe de handball en Division Nationale, a désigné Mekki Djillali à la tête de la section hand-

ball à la place de Naceredine Bessadjarari. «Je ne connais rien au handball comparativement au football, raison pour laquelle j'ai décidé de confier les rênes de la section handball à Mekki Djillali à qui je fais entière confiance pour redonner au jeu à sept du MCO son lustre d'autan, même si cela dépend en grande partie de la disponibilité des moyens financiers, chose qui nous fait défaut ces dernières années, d'où la situation critique dans laquelle se débat notre équipe de handball», a-t-il expliqué.

LIGUE 1 FRANÇAISE - BORDEAUX : La vente du club au fonds américain GACP reportée de 15 jours

Le club de Ligue 1 française de football, les Girondins de Bordeaux, a annoncé que sa vente au fonds d'investissement américain General American Capital Partners (GACP), initialement prévue hier à Paris, a été reportée de deux semaines.

«Ce report de 15 jours est dû à un problème administratif», a indiqué le président du club, Stéphane Martin, sans donner plus de précisions sur les raisons qui ont provoqué cet ajournement. La finalisation de la vente des Girondins, propriétés du groupe de médias français M6 de-

puis 1999, aux Américains de GACP, dans une opération dite de «closing», devait intervenir ce mardi à Paris.

Le 12 octobre, les élus de Bordeaux-Métropole avaient approuvé le transfert des obligations entre les deux parties concernant les garanties liées au loyer annuel du stade Matmut Atlantique (3,7 millions d'euros pour encore 27 ans).

Mais tous les participants au rendez-vous de mardi, des dirigeants de M6 ou des Girondins, ont été prévenus lundi soir du report lié, selon le quotidien Sud Ouest, à un

«retard de mise à disposition des fonds» nécessaires à la cession des titres par le candidat au rachat. La vente des Girondins est censée rapporter à M6 100 millions d'euros.

Les trois-quarts de cette somme (75 M) doivent en théorie être apportés par le nouvel acquéreur GACP, fonds dirigé par Joseph Da-Grosa, et son nouvel actionnaire ultra-majoritaire King Street (86,4%). Le dernier quart, environ 24 millions d'euros, provient de la vente cet été du Brésilien Malcom au FC Barcelone (sur 41 millions d'euros).

même source. Ajouter à cela, les 48 clubs concernés par les championnats organisés par la Ligue régionale oranaise ont trouvé toutes les peines du monde pour s'acquitter des frais d'engagement fixés à 800.000 DA par club. Il aura fallu l'intervention des communes pour leur éviter le forfait, a-t-on indiqué. En attendant l'entame des championnats de la Régionale 1 et 2, la Ligue régionale oranaise organise ce week-end les rencontres du premier tour régional de la Coupe d'Algérie.

Divock Origi toujours ignoré par Klopp

Absent depuis le début de la saison en Premier league, Divock Origi avait cru avoir une opportunité de faire son grand retour samedi, lors du déplacement de Liverpool à Huddersfield, à l'occasion de la 9e journée de Premier League. Mais c'était sans compter avec les plans déjà établis par Jürgen Klopp.

Volte-face pour Martial ?

Auteur d'un doublé, samedi, à l'occasion du déplacement à Chelsea (2-2), Anthony Martial a marqué des nouveaux points auprès de José Mourinho.

Une prestation qui pourrait changer la donne quant à son avenir chez les Red Devils. En fin de contrat en juin prochain, l'ancien Monégasque ne serait désormais plus fermé à l'idée d'une prolongation à en croire Sky Sports. A condition d'une belle revalorisation salariale à la clé.

Un contrat déjà prêt pour José Mourinho ?

Alors que les jours de Julen Lopetegui sont comptés à la tête du Real Madrid, José Mourinho fait partie des priorités pour lui succéder. Un contrat serait même déjà prêt pour le Portugal. « Je suis totalement concentré sur ma tâche à Manchester United. Je suis heureux de rester ici jusqu'au dernier jour de mon contrat, et même plus longtemps que cela. » Interrogé sur un éventuel retour sur le banc du Real Madrid pour succéder à Julen Lopetegui, José Mourinho a assuré qu'il se sentait très bien à Manchester United. Malgré tout, entre sa situation avec les Red Devils et celle de Lopetegui à Madrid, le rapprochement paraît inévitable. Et Florentino Pérez aurait déjà tout prévu. En effet, selon les informations d'El País, le Real Madrid pourrait offrir un contrat jusqu'en 2021 à José Mourinho assorti d'un salaire annuel compris entre 10 et 12M€ nets. Malgré tout, le Special One étant toujours sous contrat avec Manchester United, il n'est pas libre de s'engager avec les Merengue ce qui pourrait retarder son arrivée à juin prochain. Quoi qu'il en soit, la priorité de Florentino Pérez serait bien de rapatrier le technicien portugais que ce soit dès maintenant ou à la fin de la saison.



Arsenal toujours invincible

Depuis les deux revers concédés en championnat sur les deux premières levées, Arsenal n'a fait qu'engranger des victoires... Et lundi soir, en clôture de la 9e journée de Premier League, les Londoniens ont signé un septième succès de rang en championnat, le dixième en toutes compétitions confondues. C'est Leicester City qui est venu rendre les armes à l'Emirates Stadium (3-1). Les hommes de Claude Puel avaient pourtant frappé les premiers grâce à un csc de Hector Bellerin (31e), mais c'était avant que la machine des Gunners ne trouve son rythme de croisière. Mesut Özil (45e), puis Pierre-Emerick Aubameyang (63e et 66e) ont scellé le sort de la partie. Et la troupe d'Unai Emery remonte au 4e rang du classement, à égalité de points avec Chelsea (3e) et Tottenham (5e).

ERIK LAMELA DE RETOUR DANS LA LUMIÈRE

Tottenham enchaîne une 4e victoire de suite en Premier League, avec un Lamela décisif. Derby londonien ce weekend, West Ham recevait Tottenham pour le compte de la 9e journée de Premier League. Les Spurs ont enchaîné une 4e victoire consécutive et remonte dans le Big Four, à seulement 2 points de la première place. C'est Erik Lamela qui a inscrit le but de la victoire. Gros plan ci-dessous sur ses statistiques face à West Ham.

Ronaldo apporte une réponse claire à Isco

Cependant, Isco est catégorique. Le milieu offensif estime : « nous ne pouvons pas parler de quelqu'un qui n'est pas là (...) Nous ne pouvons pas chercher la solution en dehors du club, mais dans le vestiaire, où il y a des solutions pour marquer beaucoup de buts », a lâché l'attaquant espagnol.

À ces propos, le quintuple Ballon d'Or a apporté une réponse claire. « Isco a dit cela ? Très bien... je ne vais pas en pleurer », a déclaré l'attaquant de la Juventus Turin avec un ton hilarant en conférence de presse.

Toutefois, le Portugais a refusé de s'étailler sur la crise madrilène et d'en dire plus sur son transfert. « Tout le monde connaît mon histoire avec le Real, mais ce n'est pas le moment d'en parler. Je ne suis pas la bonne personne pour commenter les problèmes du club », a-t-il ajouté.



DIPLOMATIE

Brahimi : «L'Algérie a joué des rôles historiques pour le rétablissement de la paix»

L'Algérie a joué des «rôles historiques très importants» pour le rétablissement de la paix et de la sécurité dans le monde, a soutenu lundi soir à Alger le diplomate et ancien ministre des Affaires étrangères, Lakhdar Brahimi.

«L'Algérie a joué effectivement des rôles historiques très importants pour le rétablissement de la paix et de la sécurité», dans le monde a-t-il indiqué, en marge de la cérémonie de remise du prix du président de la République du journaliste professionnel attribué à l'occasion de la Journée nationale de la presse en présence des membres du gouvernement.

M. Brahimi a ajouté, dans ce sens que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a accompli beaucoup d'exploits et s'est illustré lorsqu'il était ministre des Affaires étrangères durant les années 70, alors qu'il présidait l'Assemblée générale des Nations unies, permettant l'entrée du leader charismatique palestinien Yasser Arafat dans les travées de l'ONU et de chasser les représentants sud-africains qui incarnaient le régime de l'Apartheid.

«Ses positions (Bouteflika) et les positions de l'Algérie sont inoubliables et très honorables», a-t-il affirmé. S'adressant aux journalistes, M. Brahimi a indiqué qu'ils devaient être à la hauteur de la responsabilité qu'il leur incombe, en fonction de l'intérêt du pays et du monde aujourd'hui et demain, rendant au passage hommage au président Bouteflika pour avoir institué cette journée nationale de la presse.

ALGÉRIE-ZAMBIE

M. Messahel reçoit le nouvel ambassadeur de Zambie en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu hier à Alger, M. Toppy Mulambo Lubaya, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Zambie auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence au Caire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE-SOUDAN

DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT SOUDA-NAIS ABDULRAHMAN SIWAR AL-DAHAB: Bensalah signe le registre de condoléances

ALGÉRIE-NATIONS UNIES

Célébration aujourd'hui à Alger de la Journée Nations unies

L'Algérie et le Système des Nations unies vont célébrer aujourd'hui la journée Nations Unies à travers un riche programme d'activités mettant en avant les 56 ans de coopération fructueuse et l'engagement des deux parties à promouvoir les valeurs des Nations unies, le multilatéralisme et le développement durable, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

La Journée des Nations Unies «est célébrée chaque année par tous les Etats membres de l'ONU, conformément à la résolution 2782(XXVI), de l'Assemblée générale des Nations unies de 1971, le jour anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies en 1945», précise la même source. Cette célébration «constitue l'occasion pour les gouvernements et les peuples de réaffirmer leur foi dans les buts et principes de la Charte des Nations unies», note le MAE, qui souligne que le programme des célébrations «englobe, en plus de la traditionnelle cérémonie officielle conjointe, l'organisation d'une série de conférences en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à travers plusieurs wilayas du pays».

Ces conférences visent à «expliquer aux étudiants le fonctionnement des Nations unies, les Objectifs du Développement durable et la coopération entre le Gouvernement algérien et le Système des Nations Unies», souligne la même source. Une activité «est également organisée du 28 au 30 octobre 2018 au Palais de la Culture Moufdi Zakaria sous



la forme d'une exposition de produits réalisés dans le cadre de projets développés en partenariat avec les agences onusiennes», ajoute le MAE.

Pour rappel, en 2016 un nouveau Cadre de Coopération Stratégique entre le Gouvernement Algérien et les Nations Unies pour 2016-2020 est entré en vigueur.

Il s'articule autour de quatre axes stratégiques de coopération en alignement avec les priorités nationales se rapportant à : la diversification économique, au développement social, à la bonne gouvernance et à la préservation de l'environnement. A ces quatre grands axes, s'ajoutent deux thématiques transversales : la jeunesse et la dynamisation de la coopération Sud-Sud. L'entrée en vi-

geur de ce Cadre a coïncidé avec l'adoption et le lancement par les Etats membres des Nations Unies du Programme 2030 pour le développement durable dont les objectifs universels, intégrés, et inclusifs, au nombre de 17, incarnent les aspirations des hommes et femmes du monde entier, qui veulent vivre en paix, en sécurité et dans la dignité sur une planète propre sans que personne ne soit laissé pour compte.

Il convient de souligner que l'Algérie «a réussi à atteindre avant terme (2015) la quasi-totalité des OMD grâce aux politiques nationales efficaces mises en œuvre par le Gouvernement algérien en matière de protection sociale», conclut le MAE.

ALGÉRIE-CROATIE

Le DGSN examine avec l'ambassadeur croate les voies de renforcer la coopération entre la police des 2 pays

Le Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), le colonel Mustapha El Habiri a examiné, hier, avec l'ambassadeur de Croatie à Alger, Marin Andrijasevic les voies de renforcer la coopération entre

la police des deux pays dans divers domaines, a indiqué un communiqué de la DGSN. Les deux parties ont mis l'accent sur «l'importance de l'échange des expériences et des expertises dans le domaine de la for-

mation policière spécialisée et son rôle dans le développement de la performance opérationnelle pour faire face à toutes formes de crimes, y compris le crime transfrontalier et la nouvelle criminalité», précise-t-

on de même source. Dans ce contexte, le diplomate croate a salué «les grands pas franchis par la police algérienne et son professionnalisme sur les plans régional et international».

L'Algérie juge «inacceptable» la désinformation dans les comptes rendus de l'ONU

L'ambassadeur adjoint de l'Algérie auprès de l'ONU, Mohammed Bessedik, a jugé «inacceptable» que les comptes rendus des réunions de l'ONU soient toujours caractérisés par «la partialité, la subjectivité et la désinformation».

«Nous dédisproposons ces violations continues des principes consacrés dans la Charte des Nations unies et dans d'autres résolutions et décisions pertinentes de l'ONU», s'est indigné le diplomate algérien, en demandant au secrétaire général adjoint de veiller au strict respect de ces principes afin d'éviter que ce genre de situations ne se reproduisent.

«Nous demandons également que ceux qui rédigent les communiqués de presse s'abstinent d'introduire leurs propres commentaires et de se limiter à refléter fidèlement les débats», a revendiqué M. Bessedik.

L'ambassadeur adjoint a tenu à préciser qu'il ne s'agit d'une question d'erreurs comme l'a mentionné le représentant du secrétariat car, a-t-il estimé, «les erreurs doivent être corrigées immédiatement et non pas constamment répétées».

Se félicitant de l'engagement pris par le secrétaire général adjoint de remédier à cette situation, le représentant de l'Algérie a affirmé que «ce problème concerne l'action du système des Nations unies et sa crédibilité». L'ONU, avait promis en 2017 d'examiner la question du près après les dérapages qui ont entaché la crédibilité de cet organe d'information relevant d'une institution multilatérale. L'organe est allé jusqu'à attribuer une fausse déclaration au défunt Ahmed Boukhari, alors représentant sahraoui à l'ONU, dans laquelle le représentant sahraoui aurait soi-disant «accusé le Front Polisario de corruption».

L'ONU a dû ensuite retirer le compte rendu initial du service de l'actualité et des contenus, et s'excuser de ce grave impair. Il va sans dire que ce service n'est pas à ses premiers impairs puisque l'année dernière, il a été au cœur d'une «grave affaire de manipulation» pour avoir dénaturé les propos d'intervenants aux travaux de la quatrième Commission. A ce titre, le représentant de l'Algérie

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a signé, hier au siège de l'ambassade du Soudan à Alger, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le registre de condoléances suite au décès de l'ancien président soudanais, Abdurrahman Siwar Al-Dahab. «C'est avec une profonde affliction que nous avons appris la nouvelle de la disparition de l'ancien pré-

ident soudanais, Abdulrahman Siwar Al-Dahab», a écrit M. Bensalah sur le registre de condoléances, ajoutant qu'«en cette douloureuse circonstance, je vous présente au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, mes condoléances les plus attristées et mes sentiments de compassion». «Avec la disparition de Siwar Al-Dahab, le Soudan frère et la nation arabo-musulmane

perdent un grand homme connu pour ses nobles qualités, son dévouement et ses actions hautement louables». «Nous prions Dieu le Tout-puissant, d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis aux côtés de ceux qu'il a comblés de Ses biens et entourés de Sa grâce éternelle», a conclu le président du Conseil de la Nation.